



# Assemblée générale

Cinquante-neuvième session

**11**<sup>e</sup> séance plénière

Lundi 27 septembre 2004, à 10 heures  
New York

*Documents officiels*

*Président* : M. Ping ..... (Gabon)

*La séance est ouverte à 10 h 5.*

## Point 9 de l'ordre du jour (suite)

### Débat général

#### Allocution de S. E. Dato'Seri Abdullah Ahmad Badawi, Premier Ministre de la Malaisie

**Le Président** : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de S. E. Dato' Seri Abdullah Ahmad Badawi, Premier Ministre de la Malaisie.

*S. E. Dato'Seri Abdullah Ahmad Badawi, Premier Ministre de la Malaisie, est escorté à la tribune.*

**Le Président** : J'ai le plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. Dato'Seri Abdullah Ahmad Badawi, Premier Ministre de la Malaisie. Je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

**M. Badawi** (Malaisie) (*parle en anglais*) : Permettez-moi, Monsieur le Président, de vous présenter, en ma qualité de Premier Ministre de la Malaisie, de Président du Mouvement des pays non alignés et de Président de la dixième Conférence du Sommet islamique, mes sincères félicitations à l'occasion de votre élection à la présidence de la cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale. Je suis sûr que grâce à votre sagesse, à votre expérience et à vos talents de diplomate, vous dirigerez les débats de l'Assemblée avec succès. Je puis vous assurer de la pleine coopération de la Malaisie. Je suis fermement convaincu que les pays membres du

Mouvement des pays non alignés et de l'Organisation de la Conférence islamique vous apporteront eux aussi leur plein appui et leur entière coopération.

Permettez-moi également de rendre hommage à votre éminent prédécesseur, M. Julian Robert Hunte, de Sainte-Lucie. Il a rempli ses responsabilités avec dévouement, détermination et efficacité. Je voudrais tout particulièrement le féliciter pour avoir fait progresser le processus de revitalisation des travaux de l'Assemblée générale.

Je souhaite rendre également hommage au Secrétaire général et au Secrétariat pour leur persévérance et leurs efforts inlassables dans la poursuite des objectifs de l'Organisation des Nations Unies. Je félicite en particulier le Secrétaire général de son initiative visant à revendiquer un rôle plus central pour l'Organisation dans la gestion des affaires du monde. Je salue également le dévouement des hommes et des femmes de l'Organisation des Nations Unies qui ont sacrifié leur vie au service de l'humanité.

Lorsque nous nous sommes réunis l'an dernier à la cinquante-huitième session de l'Assemblée, nous étions profondément abattus par la situation peu réjouissante née d'un échec dans les négociations multilatérales. Nous étions amèrement divisés sur la question de l'invasion de l'Iraq; l'impasse dans laquelle s'était retrouvée la réunion ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce à Cancún avait profondément déçu et nous pleurons la mort de

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



fonctionnaires internationaux tués dans l'attaque terroriste perpétrée contre le siège des Nations Unies à Bagdad.

C'est pourquoi j'estime qu'à cette cinquante-neuvième session, nous avons l'obligation solennelle de réaffirmer le rôle qui revient de plein droit à l'Organisation des Nations Unies dans la gestion des problèmes qui touchent la paix et la sécurité internationales, et de nous engager à respecter le multilatéralisme dans la quête d'un ordre international plus juste et équitable. Nous devons également prendre les mesures nécessaires pour que jamais plus l'Organisation des Nations Unies ne soit mise à l'écart.

L'Assemblée générale étant l'organe le plus représentatif de l'Organisation des Nations Unies, nous devons nous efforcer de trouver un consensus sur des mesures propres à revitaliser les travaux de l'Assemblée pour qu'elle puisse s'acquitter de son mandat en vertu de la Charte. Nous devons nous fonder sur le travail accompli durant la cinquante-huitième session. Une fois de plus, c'est vers le Président de l'Assemblée que nous nous tournons pour lui demander de coordonner notre action à cet égard.

La délégation de la Malaisie souhaite à cet égard recommander que la cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale accorde une haute priorité aux efforts visant à garantir que l'Organisation retrouve son rôle central dans les questions sociales, économiques et de développement. L'Organisation, en renforçant le Conseil économique et social, devrait favoriser la création d'un système économique international qui défende mieux les intérêts des pays en développement.

L'Organisation des Nations Unies doit faire plus pour atteindre tous les objectifs concertés au plan international, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement. Parce que l'élimination de la pauvreté et de la faim est indispensable à la réalisation de ces objectifs, la Malaisie apprécie hautement l'initiative brésilienne de créer de nouvelles formes de financement pour répondre à ces défis.

Nous attendons avec impatience le rapport du Groupe de personnalités de haut niveau sur les menaces, les défis et le changement, nommé par le Secrétaire général l'année dernière. Nous pensons que le Secrétaire général fera ses propres recommandations sur la base de ce rapport, et celles-ci devraient fournir une base solide pour un débat approfondi entre les

États Membres au cours des mois précédant le sixième anniversaire de l'ONU.

Cette instance mondiale, ainsi que les processus du multilatéralisme et même le système international tout entier, doivent nécessairement changer. Toutefois, ces changements doivent être accomplis sans sacrifier un certain nombre de principes immuables, comme l'égalité souveraine, la non-ingérence dans les affaires intérieures des États, le règlement pacifique des différends et le respect du droit international. Ce que nous accomplirons sur ces questions au cours de la cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale sera donc de la plus haute importance.

La réforme de l'ONU est une cause qui tient tout particulièrement à cœur tant au Mouvement des pays non alignés qu'à l'Organisation de la Conférence islamique. Ces deux instances espèrent collaborer étroitement avec vous, Monsieur le Président, ainsi qu'avec les autres Membres de l'ONU et le Secrétaire général, sur cette question.

Dans l'immédiat, nous devons trouver des moyens permettant à l'ONU de jouer le rôle qui lui revient dans la lutte contre le terrorisme international. La Malaisie est convaincue que la lutte contre le terrorisme ne peut être gagnée par la seule force des armes. Pour l'emporter, nous devons déployer des efforts réels et faire preuve de bonne foi en nous attaquant aux causes fondamentales du terrorisme, dont l'une des plus évidentes est l'existence de rêves non réalisés des peuples qui luttent pour l'indépendance et qui aspirent à avoir leur propre État souverain. Pour trouver les réponses, nous devons favoriser un véritable dialogue et nous débarrasser des préjugés et de l'intolérance qui ont été provoqués par les événements du 11 septembre et aggravés par ce qui a suivi. L'ONU est manifestement la meilleure instance pour qu'un tel dialogue se déroule sans malveillance, dans un cadre commun consacré à la recherche de la paix entre les nations et au renforcement de l'amitié entre les peuples. L'ONU peut permettre la convocation d'une conférence internationale extraordinaire chargée d'examiner la question sous tous ses aspects, y compris les causes fondamentales du terrorisme et la question du terrorisme parrainé par les États.

L'un des aspects les plus importants qu'un tel dialogue devra examiner est la nécessité d'inculquer une franche appréciation, compréhension et acceptation

des différentes civilisations et cultures, et notamment des différentes religions. Il faut d'urgence cesser de ternir l'image du monde musulman par l'emploi de stéréotypes injustes. Nous devons cesser d'associer l'islam avec la violence, la pauvreté et l'indignité. En réalité, ces difficultés n'ont rien à voir avec l'islam; ces problèmes ne sont pas non plus le domaine exclusif des musulmans. Il faut éclaircir la confusion qui établit un lien entre les problèmes que connaissent certains pays musulmans et la religion islamique elle-même.

Nous notons aussi avec préoccupation la tendance croissante à lier la lutte contre le terrorisme avec la campagne contre la prolifération des armes de destruction massive. Les pays en développement souffrent des restrictions imposées à leur accès aux applications pacifiques des technologies, équipements et matériels nécessaires à leur développement économique. La Malaisie est pleinement et fermement acquise à la cause de la non-prolifération, mais des négociations multilatérales doivent être menées en vue de trouver des accords et arrangements universels, globaux et non discriminatoires. Et, surtout, rien ne doit se faire aux dépens des ressources nécessaires au programme de développement international.

L'influence la plus destructrice de toutes est la tendance croissante à établir des liens entre le terrorisme international et l'islam. Le moment est maintenant venu pour nous de discréditer une fois pour toutes la théorie selon laquelle il y aurait un conflit des civilisations. Je m'appuie sur l'expérience de mon propre pays, la Malaisie, où nous avons démontré que l'islam n'est pas un obstacle à la modernité et à la démocratie. Il n'est pas non plus un obstacle à une croissance économique rapide, à la fierté et à la confiance en soi, ni à la tolérance et au respect mutuel entre religions, cultures et groupes ethniques. En Malaisie, nous célébrons le caractère multiethnique de notre peuple, des Malaisiens. Pour nous, notre diversité multiethnique et culturelle est un atout national. Elle nous a appris à être tolérants, à apprécier le respect mutuel et à coopérer pour le bien commun. Nous sommes persuadés que c'est là un message qui mérite d'être plus largement entendu.

Je suis certain que l'Organisation de la Conférence islamique accueillerait favorablement l'idée d'un dialogue pour promouvoir une meilleure compréhension entre les peuples et les civilisations, qui pourrait aboutir à des mesures réelles et produirait des changements dans les sociétés. Le Mouvement des

pays non alignés, lui aussi, appuierait avec beaucoup d'enthousiasme des initiatives en vue de faire régner l'harmonie et de rétablir la stabilité dans le monde.

Parce que la stabilité d'un grand nombre d'États-nations continue d'être menacée, en particulier par des conflits armés, il est nécessaire, plus que jamais, que les Membres de l'ONU s'unissent et serrent les rangs pour mettre un terme à de tels conflits, qu'ils soient entre États ou internes aux États.

L'Iraq reste en proie au désordre. Bien que la résolution 1546 (2004) du Conseil de sécurité, du 8 juin 2004, ait permis le retour de la souveraineté au peuple iraquien, le conflit se poursuit sans répit dans ce pays. Cette même résolution avait également renouvelé le mandat de la force multinationale, mais la réalité sur le terrain suggère que les dispositions actuelles ne permettront pas de stabiliser la situation.

Il est clair que la situation en Iraq demande que le rôle principal soit confié à l'ONU, notamment en ce qui concerne la stabilisation du pays en vue des élections prévues pour janvier 2005. Des élections correctement conduites sont un élément clef du rétablissement d'un gouvernement véritablement indépendant et souverain en Iraq.

L'ONU est également l'institution la mieux qualifiée pour permettre aux États Membres de prendre part à la consolidation de la paix et à la reconstruction de l'Iraq. La communauté internationale doit au peuple iraquien de mobiliser sa détermination collective et sa volonté politique pour rendre possible un tel scénario. Si nous parvenons collectivement à aider l'Iraq à saisir cette occasion, nous pourrions aussi parvenir à mettre fin aux divisions amères qui ont été provoquées, au départ, par les mesures unilatérales prises sur ce sujet.

Si la situation précaire en Iraq révèle la nécessité criante d'une action de l'ONU, la détresse et la souffrance du peuple palestinien restent une illustration tragique des conséquences de la non-application des résolutions de l'ONU et de l'absence de mesures coercitives pour faire appliquer ses décisions. Nous devons nous efforcer activement de faire revivre la Feuille de route pour la paix au Moyen-Orient, qui n'a toujours pas été appliquée. Le Quatuor doit jouer un rôle plus vigoureux. La communauté internationale doit peser de tout son poids en faveur de la création d'un État palestinien indépendant et souverain, ayant pour capitale Jérusalem-Est, avec Israël et la Palestine

vivant dans la paix et côte à côte au sein de frontières sûres et reconnues.

Afin de créer un élément de confiance permettant une résurrection rapide de la Feuille de route, nous devons envisager sérieusement d'approuver le déploiement d'une force de maintien de la paix des Nations Unies ou la mise en place d'un mécanisme de surveillance international pour veiller à la mise en oeuvre de la Feuille de route pour la paix au Moyen-Orient.

Nous devons également trouver le moyen de donner effet à l'avis consultatif d'une portée historique rendu par la Cour internationale de Justice sur les conséquences juridiques de la construction du mur en territoire palestinien occupé. En octobre 2003, l'Assemblée générale a adopté à une écrasante majorité une résolution exigeant qu'Israël arrête la construction du mur en Cisjordanie. Il est inacceptable qu'une résolution multilatérale qui donne effet à un avis consultatif de la Cour internationale de Justice ne puisse être effectivement mise en oeuvre. Il est clair que la recherche de la paix et de la sécurité dépend également de notre volonté et de notre détermination de veiller à l'application de ladite résolution.

Je suis fermement convaincu que le multilatéralisme est la seule approche possible pour la mise en oeuvre des résolutions et des décisions relatives à la paix et à la sécurité mondiales. Le respect de la Charte des Nations Unies doit être une obligation solennelle, non pas une question de choix. Pour la Malaisie, l'ONU joue un rôle crucial, car elle garantit le caractère sacré de notre existence en tant qu'État souverain et elle est l'institution qui protège et préserve les principes du droit international. De petits pays comme la Malaisie n'ont pas les moyens militaires ou autres de se protéger contre une invasion ou une occupation des grandes puissances. Mais aucun État souverain ne devrait être soumis à la menace d'une action militaire de la part d'un autre État. Aucune intervention internationale ne devrait être entreprise si elle n'est pas en conformité avec la Charte des Nations Unies. Si la loi de la jungle devait prévaloir, à coup sûr, les petits et les faibles périraient.

À cet égard, il ne faut jamais oublier que lorsque la défense de l'État-nation est nécessaire, c'est en fait le bien-être de la population de l'État qui est en jeu. Le monde doit bien en prendre note et reconnaître les voix et les contributions de la société civile à l'échelle

mondiale concernant les questions relatives à la paix et à la sécurité internationales.

Pour favoriser une paix et une sécurité authentiques, le monde doit naturellement attendre des grandes puissances qu'elles montrent la voie à suivre. Si ces dernières s'engagent sincèrement en faveur du multilatéralisme, elles indiqueront ainsi à tous les pays, petits et grands, que les buts et principes de l'ONU constitueront la base sur laquelle s'édifieront les relations internationales. Un tel engagement posera également les fondements d'un véritable partenariat international, non seulement pour l'instauration de la paix et de la sécurité mondiales, mais aussi pour la réalisation du développement social et économique international. Bien entendu, le multilatéralisme ne sera viable que s'il inclut tous les pays – sans en exclure aucun – et les considère tous comme d'importantes parties prenantes.

C'est pourquoi il est urgent de prendre des mesures qui rendront les processus multilatéraux pertinents et efficaces. Pour commencer, les principaux organes de l'ONU, le Conseil de sécurité en particulier, doivent devenir plus démocratiques et plus représentatifs du nombre et de la répartition géographique de leurs membres. L'exercice du droit de veto par les membres permanents du Conseil de sécurité devrait être réglementé afin de ne plus pouvoir être utilisé à la seule discrétion de son détenteur. Il est injuste qu'un seul pays ait le droit de passer outre avec impunité au souhait de la majorité. Il faut réparer cette injustice en permettant, par exemple, que certaines des résolutions de l'Assemblée générale annulent un veto du Conseil de sécurité.

Nous devons trouver une solution juste et globale à la question de Palestine. Nous devons permettre à l'ONU de prendre la tête des efforts visant à stabiliser la situation en Iraq. Nous devons nous attaquer avec sérieux et détermination au fléau du terrorisme international, à l'élimination de la pauvreté mondiale, à la prolifération des crimes transnationaux, à la destruction de l'environnement et à la propagation de l'épidémie du sida, et nous attacher à la promotion économique et sociale de l'ensemble de l'humanité. L'ordre économique mondial, en particulier dans le domaine du financement international, doit être rendu plus juste et équitable. Le progrès – c'est notre plus grand espoir – passe désormais par un engagement universel en faveur du multilatéralisme.

**Le Président** : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la Malaisie de la déclaration qu'il vient de prononcer.

*S. E. Dato'Seri Abdullah Ahmad Badawi, Premier Ministre de la Malaisie, est escorté de la tribune.*

**Le Président** : Je donne à présent la parole à S. E. M. Farouk Al-Shara', Ministre des affaires étrangères de la République arabe syrienne.

**M. Al-Shara'** (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Je voudrais vous féliciter, Monsieur, de votre élection à la présidence de la cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale. Je suis certain que votre sagesse, inspirée des positions du pays ami qu'est votre pays, le Gabon, sera un atout que vous utiliserez pour promouvoir le dialogue entre les peuples et les pays du monde, pour renforcer le rôle de l'ONU et pour en préserver sa Charte.

Je voudrais aussi remercier, Monsieur le Président, votre prédécesseur, M. Julian Hunte, des efforts qu'il a déployés afin de mener à bien les travaux de la session précédente.

Je saisis cette occasion pour remercier le Secrétaire général de sa patience et des efforts qu'il déploie pour faire entendre la voix de l'ONU dans un environnement international précaire et dans une situation régionale instable où le recours à la force prévaut sur le droit, où le mal triomphe du bien et où la voie de la guerre est préférée à celle de la paix. Depuis le 11 septembre 2001, notre monde passe par des temps extrêmement difficiles. Ceci est particulièrement vrai pour les États-Unis et le Moyen-Orient. L'ONU aurait bien pu connaître le sort de la Société des Nations dans les années 30, bien que l'on n'ait guère réfléchi aux terribles conséquences qu'un tel événement aurait entraînées, vu l'absence de toute autre solution de remplacement.

Ce n'est pas exagérer que de dire que les principaux défis posés aujourd'hui à la paix, à la sécurité et au développement résultent non seulement du non-respect de la Charte des Nations Unies, mais aussi de la manipulation qui est faite de certains de ses articles en vue de troubler et de perturber grandement les relations internationales comme de bouleverser délibérément l'équilibre international que nous avons hérité de l'époque de la guerre froide.

Il apparaît donc ainsi clairement que la flambée d'extrémisme, la diversité de ses causes et de ses

manifestations et la diffusion de la pauvreté et de la faim dans de grandes parties du monde ne sont plus les préoccupations d'un seul pays, d'un seul peuple ou d'une seule religion mais, au contraire, de l'ensemble des peuples, des pays et des religions du monde.

Il est clair également que la détérioration de la situation, que la communauté internationale reconnaît mais à laquelle elle ne s'est pas sérieusement attaquée, ne profitera à personne en particulier. Ceci est d'autant plus vrai que l'on ne peut plus invoquer les justifications de l'époque de la guerre froide, avec ses énormes dépenses d'armements, et que les guerres préventives, avec les pertes énormes qu'elles entraînent en vies humaines et en biens matériels, se sont avérées inutiles. Les erreurs commises pendant la guerre du monde entier contre la terreur, qu'elles aient été commises de bonne ou de mauvaise foi, n'ont fait qu'exacerber le terrorisme, qui a été adopté par un ennemi dont nous ne connaissons pas les mouvements. Cet ennemi commet des actes si odieux qu'ils nous rappellent le Moyen Âge.

Dans ce contexte, les peuples des pays en développement se demandent pourquoi l'on envoie des centaines d'avions à réaction et des milliers de soldats sur d'autres continents. Et pourquoi l'on dépense des milliards de dollars pour procéder à un changement de régime dans certains pays quand ces ressources auraient pu servir – même en partie – à financer des projets relatifs à l'éducation et au développement dans ces mêmes pays. Quand la réforme devient une exigence nationale et internationale, comment pouvons-nous justifier auprès de ceux qui demandent une réforme le fait que les arbitres de la marche du monde ont choisi d'imposer des sanctions au lieu d'investir dans la paix et la prospérité, et ont choisi de dépenser des milliards pour la guerre au lieu de choisir la voie qui aurait certainement mené à la réforme et au progrès?

Est-il possible de démontrer qu'à travers l'histoire, les solutions militaires, et non les solutions politiques ou économiques, se sont révélées des outils plus efficaces pour les réformes et le progrès ainsi et que pour sauver les vies de millions de personnes éprouvées par l'injustice, la pauvreté et la maladie? Tout bien pesé, si les solutions politiques ne garantissent pas nécessairement le plein succès, les solutions militaires sont un moyen sûr d'échouer.

Plus encore, si un tel argument peut sembler entaché d'idéalisme, il ne peut y avoir de

remplacement aux solutions politiques. La difficulté de la situation internationale actuelle ne peut être qu'aggravée par les solutions militaires. De nombreux exemples viennent appuyer cette ligne de pensée. Nous citerons entre autres la situation en Iraq, en Afghanistan et dans d'autres lieux.

Laissée à elle-même, cette situation difficile ne peut être résolue. Elle ne peut être résolue que si les dirigeants de ce monde travaillent véritablement et manifestent la volonté politique nécessaire de restaurer la crédibilité des Nations Unies, de garantir le respect de la légitimité internationale par leur attachement aux résolutions des Nations Unies qui sont basées sur les principes et les objectifs de la Charte. La justice et l'égalité, faut-il le rappeler, sont l'essence même de la Charte de l'Organisation des Nations Unies.

Les peuples du monde étaient optimistes quant aux avancées scientifiques et technologiques considérables ainsi qu'aux réalisations collectives et individuelles qui couvrent tous les domaines de l'activité humaine, durant ces 20 dernières années. Ils aspiraient à une mondialisation à visage humain qui serait basée sur un dialogue entre les civilisations et sur les synergies entre les cultures, qui aurait maintenu à bonne distance le spectre des guerres chaudes ou froides. Cependant, certains milieux politiques puissants ont tenté d'exploiter ces réalisations humaines au profit de leurs intérêts étroits. Ils ont élaboré de nouvelles politiques de colonisation qui ont déçu les peuples de ce monde et nous ont reportés en arrière.

En un clin d'œil, le monde a tout oublié de cet élan d'optimisme qui avait envahi tant de dirigeants mondiaux tandis qu'ils s'adressaient à cette Assemblée il y a quatre ans, à l'occasion de la célébration du troisième millénaire. Aujourd'hui, une vague de pessimisme a recouvert le monde, par la faute de politiques extrémistes et intolérantes élaborées par des cellules de réflexion déterminées depuis la chute de l'Union soviétique à se trouver, sous n'importe quel prétexte, un nouvel ennemi.

Israël a contribué à la création de beaucoup de ces prétextes inconsistants. Il les a habillés avec grand soin, leur a insufflé la vie et les a distribués parmi les délégations qui lui prêtent allégeance. Voilà quel était son plan : inciter les Américains en particulier, et l'Ouest en général, à lancer des guerres dans le Moyen-Orient, afin de relancer la vieille-nouvelle théorie

d'après laquelle le conflit israélo-palestinien ne serait pas à l'origine des problèmes de la région. Afin de prouver ce que nous disons, nous nous référons à l'argument utilisé par Israël selon lequel la situation en Iraq et ses répercussions seraient plus dangereuses que celle qui prévaut en Palestine et dans les territoires arabes occupés. Sharon essaye de faire croire à l'opinion publique mondiale que la paix n'aurait besoin, pour être établie, que du démantèlement de quelques avant-postes de colons juifs dans la bande de Gaza, et pas du retrait de la Cisjordanie ni des territoires arabes occupés, encore moins du retrait de Jérusalem-Est et de l'acceptation d'une juste solution au problème des réfugiés palestiniens.

Deuxièmement, Israël espère détourner l'attention du monde et camoufler ses activités de colonisation dans les territoires arabes occupés qui ont continué sans ralentir, tout en continuant la construction du mur de ségrégation raciste et en minimisant l'importance du terrorisme d'État perpétré par Israël de façon quotidienne. Israël a déguisé ses politiques en actes d'autodéfense qui ne mériteraient ni condamnation ni dénonciation, pas même lorsqu'il s'agit de prendre pour cible des civils innocents.

Mais Israël n'a pas réussi à atteindre ses buts, et même pour ceux qu'il a atteints le succès sera de courte durée car, ces dernières années, Israël a transformé son armée régulière en bandes résolues aux meurtres systématiques et aux crimes de guerre contre les civils palestiniens, et tout cela est perpétré dans les territoires qu'il occupe dans la bande de Gaza et en Cisjordanie. L'assassinat de Palestiniens va souvent de pair avec les destructions de maisons qui terrorisent leurs occupants, lesquels sont à bout de forces et voient souvent la mort en face.

Malgré tout cela, les Palestiniens sans défense tiennent bon et refusent de se rendre ou de partir. Israël a une importante part de responsabilité dans l'intensification et l'aggravation des difficultés américaines en Iraq en ayant évité la reprise du processus de paix malgré la main tendue par les Palestiniens, les Syriens et les Libanais.

Je dois une fois de plus le répéter : Israël a une importante responsabilité dans l'intensification et l'aggravation des difficultés américaines en Iraq pour n'avoir pas repris le processus de paix. La façon d'agir d'Israël reviendra sans doute le hanter, car l'occupation continue des terres arabes est une raison majeure du

rejet des politiques américaines dans l'ensemble du Moyen-Orient.

Cela est aussi vrai pour l'Europe où un sondage effectué il y a un an a montré que la majorité des citoyens de l'Union européenne pensent qu'Israël présente un danger pour la paix internationale.

L'une des erreurs stratégiques commises par les cellules de réflexion et les centres de recherche qui prêtent allégeance à Israël consiste à faire croire aux Israéliens que le nouvel Iraq hâtera la conclusion d'accords de paix avec Israël et l'établissement de relations diplomatiques avec celui-ci avant qu'il ne se retire des territoires arabes occupés. Ils ont ignoré le fait que les Iraquiens ont refusé d'adopter le nouveau drapeau proposé pour leur pays après la guerre simplement parce que ses couleurs avaient une certaine ressemblance avec celles du drapeau israélien.

La détérioration de la situation en Iraq demeure une source de grande préoccupation pour mon pays, pour les autres pays de la région et pour le monde. Cet état de fait devrait nous inciter tous à mobiliser tous les efforts pour gagner la bataille de la paix dans l'Iraq de l'après-guerre.

La Syrie, en tant que pays voisin directement concerné par les événements en Iraq, tant en raison de nos liens historiques et géographiques que de nos liens nationaux communs avec le peuple iraquien, n'a épargné aucun effort pour garantir à l'Iraq la stabilité, la sécurité, l'indépendance, l'intégrité territoriale et l'unité de son peuple. Nous nous tenons prêts à coopérer avec les pays voisins et toutes les parties concernées, y compris les Nations Unies, afin que le peuple iraquien soit à même de se gouverner, de gérer ses ressources naturelles et d'établir des relations optimales avec ses voisins.

La Syrie a maintes fois réaffirmé son engagement pour une paix juste et globale. Nous continuons d'appeler au retrait d'Israël des territoires arabes occupés en 1967, afin de garantir les droits légitimes du peuple palestinien, y compris son droit d'établir un État indépendant avec Jérusalem pour capitale, en accord avec les résolutions de la légitimité internationale, en l'occurrence les résolutions du Conseil de sécurité 242 (1967) et 338 (1973) ainsi que les clauses du processus de paix de Madrid et l'initiative de paix arabe approuvée lors du Sommet de Beyrouth en 2002.

Ceci est la base de l'engagement sérieux de la Syrie dans les négociations de paix depuis plus de dix ans. Les documents publiés récemment à ce sujet aux États-Unis et en Israël témoignent du sérieux avec lequel la Syrie a abordé ces négociations. Ce qui manque au processus de paix aujourd'hui, c'est une décision stratégique israélienne comparable à la décision syrienne d'arriver à la paix dans la région.

C'était un manque d'égard assez net de la part du Ministre des affaires étrangères israélien que de se servir de cette tribune, symbole de la légitimité internationale, pour ignorer les faits et pour se référer de manière sélective à une résolution adoptée récemment par le Conseil de sécurité sur le Liban. Israël viole chaque jour l'espace aérien, les eaux territoriales, les frontières terrestres et la souveraineté du Liban et continue d'occuper des parties du territoire libanais.

Le représentant d'Israël a essayé, en vain, d'induire la communauté internationale en erreur. La communauté internationale est témoin aujourd'hui du non-respect persistant par Israël des 40 résolutions du Conseil de sécurité et des 600 résolutions de l'Assemblée générale, qui toutes appellent Israël à se retirer des territoires arabes occupés pour qu'une paix juste et globale puisse être instaurée dans la région. Tout de suite après l'adoption de chaque résolution, Israël la rejette, accuse et abreuve d'insultes l'Organisation. Israël a refusé l'entrée à des membres de missions d'établissement des faits et les a même harcelés. Devant tous ces faits, quelqu'un a-t-il le droit de demander si les déclarations du représentant israélien marquent le début d'un changement radical dans la position de son gouvernement, indiquant peut-être la poursuite d'une politique qui respecte la légitimité internationale et qui s'engage à respecter ses résolutions?

Depuis des siècles, notre région a subi plus qu'aucune autre des menaces et attaques étrangères, des actes d'agression, des déformations des faits et l'usage de la force contre notre peuple. Son potentiel a été gaspillé et ses ressources matérielles et intellectuelles gâchées, l'empêchant ainsi d'atteindre ses objectifs de développement et de faire progresser ses capacités. Le Moyen-Orient souffre d'une situation explosive qui résulte des politiques expansionnistes d'Israël, d'une occupation continue et du sabotage virtuel de toutes les chances de paix dans la région. De plus, l'acquisition par Israël d'un arsenal nucléaire

constitue un facteur de déstabilisation majeur dans la région du Moyen-Orient, qui menace l'avenir de ses peuples.

La Syrie a été parmi les premiers pays de la région à lancer un appel pour déclarer le Moyen-Orient zone libre d'armes de destruction massive, en particulier d'armes nucléaires. Nous avons sérieusement travaillé à atteindre cet objectif. Nous avons adhéré au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et conclu un Accord de garanties généralisées avec l'Agence internationale de l'énergie atomique. Nous avons également contribué à de nombreuses initiatives pour atteindre ce but, en soumettant récemment au nom du Groupe arabe un projet de résolution au Conseil de sécurité, le 29 décembre 2003 (voir A/58/667, annexe). Le projet de résolution demandait la création d'une zone libre de toutes armes de destruction massive dans la région du Moyen-Orient, en particulier d'armes nucléaires, dans le contexte d'un régime collectif de surveillance internationale sous la supervision de l'Organisation des Nations Unies, ce qui renforcerait le rôle des conventions internationales multilatérales sur le désarmement.

Le terrorisme international est une source de préoccupation pour nous tous. Nous devons travailler à éliminer ce phénomène dangereux en nous attaquant à ses causes profondes. C'est sur cette base que la Syrie a condamné le terrorisme sous toutes ses formes et ses manifestations. Nous condamnons l'enlèvement et l'assassinat de personnes innocentes et la pratique de prendre pour cibles les civils, les institutions gouvernementales, les organismes humanitaires, les établissements religieux, les organisations internationales et les missions diplomatiques.

À cet égard, nous renouvelons notre condamnation de l'attentat terroriste odieux qui a tué des enfants innocents dans une école de Beslan, en Russie. Nous lançons également un appel à la communauté internationale pour qu'elle condamne le terrorisme d'État systématique perpétré par Israël dans les territoires palestiniens occupés contre le peuple palestinien sans défense, ainsi que les nombreux massacres perpétrés par les forces d'occupation israéliennes dans lesquels des enfants, des femmes et des personnes âgées innocents sont tués.

Durant son mandat au Conseil de sécurité, la Syrie s'est efforcée d'appuyer les efforts du Conseil

pour combattre le terrorisme international. Elle a adhéré à la plupart des conventions internationales pour la lutte contre le terrorisme, ainsi qu'aux conventions contre le terrorisme arabes et à celles de l'Organisation de la Conférence islamique. Les deux dernières conventions définissent le crime de terrorisme et font la distinction entre le terrorisme et le droit légitime des peuples occupés de résister à l'occupation conformément au droit international et à la Charte des Nations Unies.

Mon pays suit avec une grande préoccupation les faits récemment survenus chez nos frères du Soudan. Cette préoccupation découle principalement de notre engagement de préserver l'intégrité territoriale du Soudan et l'unité de son peuple. Nous regardons avec satisfaction les positions et les mesures adoptées par le Gouvernement soudanais pour régler la crise humanitaire au Darfour. Nous sommes convaincus que la Ligue des États arabes et l'Union africaine peuvent jouer un rôle important dans le règlement de la crise.

La Syrie se félicite du rôle accru de l'Union africaine dans la recherche de solutions efficaces aux principaux problèmes auxquels font face les pays et les peuples africains. Nous sommes convaincus que les mécanismes de règlement des conflits de l'Union africaine, y compris son Conseil de paix et de sécurité, renforceront le rôle de ce continent important et son aptitude à faire face aux défis que représentent la paix et le développement.

Dans la Déclaration du Millénaire, les dirigeants du monde ont souligné la nécessité de créer un environnement favorable au développement et d'éliminer la pauvreté aux niveaux national et international. Avons-nous pris des mesures pour répondre à ces engagements? Quel chemin avons-nous parcouru vers la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le développement? Avons-nous pris les mesures nécessaires et avons-nous suffisamment coopéré pour donner l'élan nécessaire aux efforts pour le progrès déployés dans le monde en développement dans son ensemble?

Le développement est un droit de l'homme auquel chaque être humain a droit. Ce n'est pas un privilège exclusif à la disposition d'un côté au détriment de l'autre, quelles que soient les différences entre eux. Nous devrions accorder à ce droit un statut prioritaire sur notre ordre du jour et il ne doit pas être manipulé à des fins politiques.

Il est réconfortant de noter que certains dirigeants éclairés ont pris sur eux de faire la lumière sur deux des problèmes les plus cruciaux de notre monde : la pauvreté et la faim. En lançant l'Action contre la faim et la pauvreté, ils ont proposé des solutions collectives concrètes pour préserver la dignité de l'homme. La Syrie se félicite de la déclaration rendue publique par les dirigeants du monde en réponse à l'initiative du Président brésilien d'examiner cette question.

La Syrie a contribué efficacement au débat sur la réforme du système des Nations Unies, sur la revitalisation de l'Assemblée générale, et sur la réforme du Conseil de sécurité et l'augmentation du nombre de ses membres. La Syrie espère qu'à cette session, l'Assemblée continuera d'examiner les questions urgentes de paix et de développement pour qu'un large consensus prenne forme et que des mesures coordonnées soient adoptées pour régler ces questions. L'objectif premier de la réforme de l'Organisation des Nations Unies est de renforcer sa capacité de faire face aux nouveaux défis et menaces. Cependant, la réforme devrait reposer sur l'engagement pris en faveur des buts et principes énoncés dans la Charte.

La Syrie suit avec un vif intérêt le travail du Groupe de personnalités de haut niveau sur les menaces, les défis et le changement, nommé par le Secrétaire général avec mission d'examiner les menaces actuelles et futures à la paix et à la sécurité internationales et la situation actuelle des principaux organes de l'Organisation des Nations Unies, en vue de soumettre des propositions pour renforcer leurs rôles. La Syrie participera aux délibérations entre les États Membres sur les propositions et sur les avis offerts par le Groupe.

Comme nous l'avons fait clairement savoir, ces dernières années, la Syrie est favorable à une réforme du Conseil de sécurité et à l'augmentation du nombre de ses membres. À notre avis, cette réforme doit être fondée sur les principes de l'universalité, de l'efficacité, de la participation démocratique et de la représentation géographique, en particulier celle des pays en développement. La Syrie a toujours insisté sur l'importance de l'attribution d'un siège permanent aux États arabes au sein du Conseil de sécurité, qui doit être attribué par roulement entre les États membres conformément aux procédures de la Ligue des États arabes.

Depuis sa création, l'ONU a surmonté avec succès beaucoup de crises régionales et internationales graves. Sa Charte a dû coexister avec certaines de ces crises. Par moments, l'ONU a su gérer ces crises avec succès; à d'autres, elle les a contournées sans vraiment s'y attaquer sérieusement. Une illustration en est la question palestinienne, qui est aussi ancienne que l'ONU elle-même. Pourtant, le conflit israélo-arabe continue de faire rage malgré l'adoption par l'ONU de plus de 600 résolutions sur le sujet. Israël, toutefois, n'a pas mis en oeuvre une seule de ces résolutions et continue de trouver protection à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de l'ONU.

On a dit beaucoup de choses sur la création d'un grand Moyen-Orient. Nous sommes convaincus que cet objectif restera hors de portée tant que les résolutions pertinentes ne sont pas mises en oeuvre et que la paix n'est pas rétablie, conformément aux aspirations des peuples de la région et du monde.

**Le Président :** Je donne la parole à S. E. M. Li Zhaoxing, Ministre des affaires étrangères de la République populaire de Chine.

**M. Li Zhaoxing (Chine) (*parle en chinois*) :** Permettez-moi de vous féliciter chaleureusement, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence. J'ai la certitude que sous votre conduite, la présente session aboutira à des résultats fructueux. Par ailleurs, j'exprime du fond du cœur mes salutations à S. E. M. Julian Robert Hunte, Président de l'Assemblée générale à sa cinquante-huitième session et à M. Kofi Annan, Secrétaire général de l'ONU.

La monstrueuse attaque terroriste survenue dernièrement dans la ville de Beslan, en Russie, a causé de lourdes pertes en vies humaines, dont de nombreux enfants. Au nom du Gouvernement chinois, je condamne énergiquement ces actes de violence inhumains et j'adresse mes profondes condoléances aux familles des victimes.

La paix et le développement demeurent les principaux thèmes de notre époque. La tendance du monde à la multipolarisation et à la globalisation économique s'affirme davantage, malgré toutes les vicissitudes, tandis que la science et la technologie progressent de jour en jour. Les forces à l'œuvre pour sauvegarder la paix et les facteurs militant pour juguler la guerre augmentent. La société humaine avance dans l'ensemble vers la lumière et le progrès.

Néanmoins, la lumière de la paix n'éclaire pas tous les coins du monde et le développement ne gagne pas non plus toutes les parcelles de la Terre. Les menaces à la paix, classiques et non classiques, s'entremêlent. Les sombres nuages de la guerre ne se dissipent pas, et les dossiers chauds n'en finissent pas de surgir. Le terrorisme se déchaîne, en même temps que se posent sans cesse des problèmes transnationaux tels que la prolifération des armes de destruction massive, le trafic de drogues la criminalité transnationale et l'immigration illégale. Les facteurs d'instabilité, d'incertitude et d'imprévisibilité s'accroissent.

Dans le processus de globalisation économique, l'écart Nord-Sud s'élargit toujours plus, les pays en développement doivent faire face à de nouveaux défis et de nouvelles difficultés et un assez grand nombre d'entre eux se voient marginalisés davantage. À l'heure actuelle, la moitié de la population mondiale doit survivre avec moins de deux dollars par jour, et 1,2 milliard d'habitants ont moins d'un dollar par jour pour vivre. Bref, l'état d'avancement du projet de réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement est bien inquiétant.

La paix, le développement et la coopération représentent les impératifs logiques de l'évolution de notre époque. Réaliser la paix, le développement et la coopération, en repoussant la guerre, la pauvreté et la confrontation, voilà l'appel énergique lancé par tous les peuples du monde. La paix constitue une condition préalable au progrès et à la prospérité de l'humanité. Aucun pays ne peut réaliser son développement sans un environnement international de paix et de stabilité. Un monde plongé dans le chaos ne profiterait à personne. Ayant subi deux désastreuses conflagrations mondiales, l'humanité ne tolérera plus ni la guerre ni les effusions de sang. Partout, les peuples aspirent ardemment à vivre et à s'assurer le développement dans la paix et la stabilité.

Pour résoudre le problème de la sécurité, il faut s'armer d'un concept de sécurité nouveau, axé sur la confiance mutuelle, le bénéfice réciproque, l'égalité et la coopération. Les divers pays doivent agir au-delà des différences de leurs idéologies et de leurs régimes sociaux, respecter les intérêts de la sécurité des uns et des autres, promouvoir la démocratisation des relations internationales et régler pacifiquement les conflits par le dialogue.

Le terrorisme est l'un des pires fléaux planétaires. La Chine lutte fermement contre tout type de terrorisme. À son avis, il faut renforcer la coopération internationale visant à s'attaquer tant aux manifestations qu'aux origines du terrorisme. Il importe de prévenir et de combattre les actes terroristes en éliminant les causes, pour redonner le bonheur et la tranquillité aux peuples du monde.

La prolifération des armes de destruction massive menace la paix et la sécurité du monde. La non-prolifération exige que la communauté internationale y participe pleinement, que l'on abandonne l'unilatéralisme et les politiques de deux poids deux mesures et que l'ONU puisse faire l'objet d'une plus grande attention et jouer amplement son rôle à cet égard. La Chine s'associe activement aux efforts multilatéraux de non-prolifération, déterminée à préserver les traités et régimes internationaux relatifs au contrôle des armements, au désarmement et à la non-prolifération, préconisant la promotion continue du processus multilatéral de contrôle des armements, du désarmement et de la non-prolifération ainsi que l'amélioration constante du régime international de non-prolifération.

Il y a encore un énorme effort à faire et un long chemin à parcourir pour assurer la paix et la reconstruction en Iraq. Nous soutenons l'ONU pour qu'elle joue un rôle important dans le processus politique de l'Iraq et aide ce pays à organiser des élections sans heurts. Nous appelons la Palestine et Israël à rétablir le dialogue au plus tôt et nous élevons notre voix en faveur d'une réactivation du projet de la Feuille de route pour la paix au Moyen-Orient. La Chine travaillera, tout comme par le passé, au règlement du problème nucléaire dans la péninsule coréenne par la voie du dialogue et de la discussion, afin de préserver la paix et la stabilité.

Le développement constitue la base du progrès de la civilisation humaine. Promouvoir à l'échelle planétaire un développement harmonieux, équilibré et général est la seule façon d'assurer pour toujours la paix et la stabilité dans le monde. Le développement est d'une importance primordiale. « La concorde universelle et le travail agréable dans la quiétude », c'est là un noble idéal que l'humanité cherche par tous les moyens à réaliser. En effet, les intérêts fondamentaux et le bien-être des différents peuples dépendent d'un développement harmonieux, équilibré et durable du monde.

La communauté internationale doit prendre des mesures énergiques pour instaurer un système commercial multilatéral complet, ouvert et rationnel, réformer et améliorer le système financier international et impulser ainsi la croissance économique mondiale.

Les pays développés doivent honorer leurs engagements en matière de réduction et d'annulation des dettes, de transfert de technologies et d'accès au marché, et les traduire en actes pour aider réellement les pays en voie de développement à bénéficier de la mondialisation. Les pays en voie de développement doivent, quant à eux, s'unir pour gagner en puissance et participer pleinement aux affaires internationales et approfondir la coopération Sud-Sud.

La communauté internationale doit déployer un effort cohérent pour établir un nouvel ordre économique international qui soit juste, rationnel, et conforme aux exigences de l'évolution de la globalisation économique, de même qu'aux intérêts solidaires des divers pays. Les Objectifs du Millénaire pour le développement sont des engagements solennels que nous avons pris ensemble. L'ONU doit mobiliser davantage les ressources, intensifier la coordination, accroître les investissements dans le domaine du développement et aider les différents pays à réaliser ces importants objectifs dans les délais prévus.

La coopération est, pour l'humanité, un moyen efficace d'affronter les défis communs. Il est indispensable de préconiser le multilatéralisme pour intensifier la coopération internationale. L'ONU, noyau des mécanismes multilatéraux internationaux, est une enceinte importante pour la mise en application du multilatéralisme. Rester fidèle aux buts et principes de la Charte des Nations Unies, agir ensemble, renforcer le rôle de l'ONU et défendre son autorité, voilà le vœu unanime de la communauté internationale.

Face aux menaces et aux défis, le rôle des Nations Unies doit être renforcé au lieu d'être affaibli. Le maintien de la paix et de la stabilité mondiales, ainsi que la promotion du développement collectif de l'humanité, ne sauraient se faire sans une ONU puissante. Chaque État Membre doit donc respecter ses engagements en vertu de la Charte des Nations Unies et remplir sa mission et ses obligations au niveau international.

Le monde appelle de ses vœux ardents une Organisation des Nations Unies pleine de vitalité et de dynamisme. La Chine appuie une réforme nécessaire et

rationnelle de l'ONU. Cette réforme a pour objectif de renforcer le rôle prépondérant de l'ONU dans les affaires internationales, d'accroître sa capacité d'affronter les menaces et défis nouveaux, de faire mieux entendre les voix des nombreux pays en développement et de mieux refléter leurs besoins.

La Chine se déclare favorable à l'élargissement du Conseil de sécurité et préconise l'accroissement, en priorité, de la représentation des pays en développement. La Chine appuie le travail du Groupe de personnalités de haut niveau sur les menaces, les défis et le changement, et attend de lui qu'il soumette, à la fin de l'année, un rapport à l'examen des États Membres.

La Chine est une force qui milite fermement pour le maintien de la paix mondiale et pour la promotion du développement commun et de la coopération internationale. À l'issue d'un demi-siècle d'efforts acharnés, notamment d'une vingtaine d'années de réforme et d'ouverture, la Chine est entrée dans une nouvelle phase de développement, celle de l'édification intégrale d'une société relativement aisée. Néanmoins, la Chine demeure un pays en développement, essentiellement caractérisé par une population nombreuse et un socle économique faible. Pour assurer son développement, la Chine doit encore parcourir un chemin long et semé d'embûches.

La Chine s'attachera avec une fermeté inébranlable à son développement qu'elle considère comme la tâche primordiale pour assurer la prospérité du pays. En tant que grande nation en développement, peuplée de 1,3 milliard d'habitants, la Chine veille à mener à bien ses propres affaires, ce qui constitue en soi une contribution importante à la paix et au progrès de l'humanité.

La Chine préconise la paix, le développement et la coopération. Il convient d'assurer la paix par la coopération qui, à son tour, profite au développement. Il importe de promouvoir la démocratisation des relations internationales et la diversification des modes de développement, de défendre la diversité culturelle dans le monde, de préconiser un nouveau concept de sécurité et d'œuvrer à la mise en place d'un nouvel ordre international, équitable et rationnel.

Toujours fidèle à sa politique étrangère d'indépendance et de paix et adhérant résolument aux cinq principes de la coexistence pacifique, la Chine

développera sa coopération amicale avec tous les pays sur la base de l'égalité et des avantages réciproques.

Tout en respectant la souveraineté et l'intégrité territoriale des autres pays, la Chine sauvegardera fermement sa propre souveraineté nationale et son intégrité territoriale, sans admettre aucune ingérence des forces étrangères dans ses affaires intérieures.

La Chine s'efforcera de défendre les intérêts communs de l'humanité entière. Au fond, les intérêts nationaux de la Chine s'identifient aux intérêts communs de l'humanité. Dans ses rapports avec les États, la Chine non seulement défend ses propres intérêts, mais prend également en compte ceux des autres parties. Fermement attachée à sa politique d'ouverture sur l'extérieur, la Chine développera ses relations économiques et commerciales avec tous les pays du monde sur la base de l'égalité et du bénéfice mutuel.

Par son développement, la Chine ne gêne ni ne menace personne. Elle suit une voie de développement pacifique et œuvre pour un environnement international pacifique et stable afin d'assurer son développement. Par son propre développement, elle entend contribuer à la paix et au progrès du monde.

La Chine travaillera activement à assurer le développement constant de ses relations avec les grandes puissances. Elle restera fidèle aux principes de bon voisinage et de partenariat, tout en resserrant les relations amicales bilatérales et en intensifiant la coopération régionale. Elle renforcera sa solidarité et sa coopération avec les pays en développement et appuiera, dans les affaires internationales, leurs demandes légitimes et leurs propositions raisonnables. Elle jouera un rôle constructif sur les plans politique, économique, social, en matière de désarmement et de contrôle des armements et dans d'autres domaines multilatéraux. Elle défendra les buts et principes de la Charte des Nations Unies ainsi que les normes universellement reconnues régissant les relations internationales et appuiera les consensus qui sont conformes aux intérêts communs des pays.

Taiwan fait partie intégrante du territoire chinois. Préserver la souveraineté nationale et l'intégrité territoriale tout en réalisant au plus tôt la réunification totale de la patrie représente la volonté unanime et la détermination inébranlable des 1,3 milliard de Chinois. Le Gouvernement chinois, fermement attaché à sa politique de « réunification pacifique » et d'« un État,

deux systèmes », entend faire preuve de la plus grande sincérité et déployer le maximum d'efforts en vue de la réunification pacifique. Nul autre n'est plus désireux que nous de voir le problème de Taiwan trouver une solution pacifique. Mais nous ne permettrons ni ne tolérerons en aucun cas l'« indépendance de Taiwan ». Nous n'admettrons absolument pas que Taiwan soit séparé du territoire chinois par qui que ce soit et sous quelle forme que ce soit.

Nous espérons que la communauté internationale prendra pleinement conscience de la complexité et de la délicatesse de la situation actuelle dans le détroit de Taiwan, ainsi que du grave préjudice que les activités séparatistes des autorités taiwanaises causent à la stabilité dans la zone et à la paix dans la région Asie-Pacifique. Et nous espérons qu'elle continuera à appuyer les efforts déployés par le Gouvernement chinois en faveur de la réunification pacifique du pays afin de pouvoir ensemble enrayer les activités des « indépendantistes taiwanais » et contribuer ainsi à la stabilité du détroit de Taiwan et à la paix mondiale.

Cette année marque le cinquantième anniversaire des Cinq principes de la coexistence pacifique. Après une période initiale d'un demi-siècle, ces normes fondamentales qui régissent les relations entre les États rayonnent toujours par leur éclat de vérité. Les Cinq principes de la coexistence pacifique incarnent l'esprit de paix, de développement et de coopération et correspondent aux buts et principes de la Charte des Nations Unies. Ils constituent un ensemble de normes directrices judicieuses en matière d'établissement et de développement des relations entre les États dont les régimes sociaux sont similaires ou différents. Ils montrent les moyens propres à résoudre pacifiquement les problèmes entre les États que leur a légués l'histoire et les différends internationaux. Ils défendent vigoureusement les intérêts des nombreux pays en développement et contribuent à l'amélioration et au développement des relations Nord-Sud. Ils jettent ainsi les bases idéologiques qui favorisent l'instauration d'un nouvel ordre international juste et rationnel.

La Chine est l'un des initiateurs actifs des Cinq principes de la coexistence pacifique et les applique avec tout le sérieux qui s'impose. Dans les circonstances nouvelles, nous continuerons à refléter l'esprit de ces principes et à œuvrer de concert avec les peuples de tous les pays du monde pour promouvoir la noble cause de la paix, du développement et de la coopération.

**Le Président** : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Hassan Wirajuda, Ministre des affaires étrangères de la République d'Indonésie.

**M. Wirajuda** (Indonésie) (*parle en anglais*) : Je suis heureux de vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre élection à la fonction de Président de l'Assemblée générale à sa cinquante-neuvième session. Je voudrais rendre hommage à votre prédécesseur, M. Julian Robert Hunte, de Sainte-Lucie, pour la compétence avec laquelle il a présidé nos délibérations pendant la session précédente de l'Assemblée générale.

Au moment où je prends la parole, une transformation formidable s'achève aux antipodes – dans mon pays. Nombre d'entre nous, en Indonésie, ont attendu leur vie entière pour être les témoins de cet événement historique : notre peuple prend enfin son destin entre ses mains.

Il y a tout juste une semaine, quelque 125 millions d'hommes et de femmes se sont rendus en masse aux urnes et ont choisi le Président et le Vice-Président, lesquels gouverneront au nom des 230 millions d'Indonésiens. C'est la troisième démarche politique nationale que nous avons dû effectuer – non pas une mais trois – en six mois, les deux premières étant les élections parlementaires et le premier tour du scrutin présidentiel. Toutes les trois se sont déroulées de façon pacifique, régulière et démocratique.

Chaque événement a représenté une opération colossale, couvrant quelque 6 000 îles d'un archipel qui s'étend sur une superficie aussi large que l'Europe et mobilisant des millions d'agents électoraux qui se sont occupés de quelque 575 000 bureaux de vote. Face aux difficultés créées par les énormes besoins logistiques nécessaires à cette entreprise, nous avons bénéficié de l'appui et de l'assistance de l'ONU et de pays amis. Nous leur en sommes reconnaissants.

Il faudra un certain temps avant que les résultats officiels du scrutin soient connus. Mais, quels que puissent être les nouveaux dirigeants nationaux de l'Indonésie, ils recevront un mandat clair et solide du peuple – non pas de l'élite, non pas des chefs des partis, non pas des personnages affluents ni des groupes d'intérêts – mais du peuple. C'est le sommet d'une transition d'un gouvernement autoritaire à une démocratie à part entière, processus qui a commencé il y a six ans dans le creuset de la crise asiatique qui a dévasté notre économie et érodé notre système

sociopolitique. Ainsi, nous sommes devenus une économie pleinement développée, telle que les pères fondateurs de notre République l'avaient envisagé à l'époque.

Ce besoin de réforme politique est également ressenti par d'autres nations. L'Émir du Qatar, s'exprimant en sa qualité de Président du Groupe des 77, a déclaré devant cette Assemblée, à sa troisième séance :

« La réforme politique et la participation du peuple à la prise de décisions ne sont plus optionnelles, mais sont devenues une nécessité absolue ».

Ainsi, nous sommes fiers de cette démocratie qui est la nôtre. C'est la réalisation d'une aspiration humaine universelle, et pourtant cette démocratie est propre à nous seuls. Elle est née sur notre sol, c'est un vrai produit de notre culture. Elle ne nous a pas été imposée de l'extérieur, au bout d'un fusil. Et elle met un terme à la question de savoir si islam et démocratie sont compatibles.

Pays doté de la population musulmane la plus nombreuse au monde, l'Indonésie a prouvé que l'islam peut être un bastion de démocratie et de justice sociale. En effet, notre sens profond de la spiritualité a incité notre peuple à rejeter de manière retentissante toute politique de l'argent, la corruption, le terrorisme et toutes les formes d'extrémisme. L'islam est aussi notre phare sur la voie de la réforme, et la réforme a été efficace pour nous. Même si la crise asiatique a instantanément doublé le nombre d'Indonésiens vivant en dessous du seuil de la pauvreté, nous avons été, depuis, en mesure de réduire le taux de pauvreté au niveau qui était le sien avant la crise. Nous y sommes parvenus en abandonnant une stratégie de réduction de la pauvreté dictée par le gouvernement, pour adopter une stratégie de participation communautaire. Cet effort a exigé un financement supérieur à un milliard de dollars des États-Unis, ce qui en fait un des plus vastes programmes de ce type au monde.

Grâce à des contrôles fiscaux qui ont abaissé radicalement le taux d'inflation, nous avons stabilisé les prix des produits de base. Grâce à des régimes de protection sociale, nous avons aidé les pauvres à surmonter la crise. Ce faisant, nous avons privé les terroristes de ce qui aurait pu constituer une base dangereuse.

Depuis, la confiance des consommateurs a relancé la croissance économique. Les craintes politiques ayant été dissipées et la confiance des investisseurs stimulée, nous espérons une croissance de 4,8 % cette année et de 5,5 % l'année prochaine. Nous pouvons à présent livrer une bataille plus agressive contre la pauvreté.

En regroupant nos efforts en vue de promouvoir l'état de droit, en respectant davantage les droits de l'homme et en introduisant une véritable autonomie régionale en tant que principaux piliers de la réforme, nous avons la certitude de pouvoir déjouer les menaces à notre unité et à notre sécurité nationales, y compris la violence communale, le séparatisme et le terrorisme.

Nous continuons de renforcer nos relations avec tous nos voisins. Nous avons pris un nouveau départ avec le Timor-Leste, avec lequel nous construisons une relation solide. Nous espérons un avenir de paix, d'amitié et de coopération bilatérales.

Cela ne signifie pas pour autant que nous ayons réglé tous nos problèmes. Nous avons encore besoin de faire en sorte que la démocratie fonctionne pour nous et continue de fonctionner. C'est ce que souhaitent ardemment 230 millions d'Indonésiens, et ils n'en méritent pas moins.

En outre, aucune démocratie ne sera en sécurité si elle n'a pas l'assurance d'un environnement démocratique au niveau mondial. Cet environnement ne peut pas être créé par une action unilatérale, aussi puissante et aussi bien intentionnée soit-elle.

Au niveau mondial, la démocratie ne peut être renforcée que par des voies démocratiques et par des institutions multilatérales telles que l'ONU. Si, comme le disent ses détracteurs, l'ONU n'est pas un outil efficace de développement et de sécurité collective, ce n'est que parce qu'elle a été privée du soutien qu'elle mérite de la part des Membres les plus forts et les plus influents.

Il faut que l'ONU accorde sa légitimité au recours nécessaire à la force pour servir la cause de la sécurité collective. Même les nations les plus riches du monde ne peuvent assumer, à elles seules, la totalité des coûts de la sécurité mondiale. Ce privilège et le fardeau des prises de décision doivent être partagés par tous.

Ainsi, nous devons permettre à l'ONU de servir d'outil efficace du multilatéralisme qu'il a toujours été

destiné à être. Nous devons procéder à une réforme globale de l'ONU, y compris le Conseil de sécurité, pour qu'il soit plus démocratiques sur le plan des délibérations et de la représentation, afin de refléter les réalités géographiques d'aujourd'hui.

Il convient de rappeler à cet égard que l'Australie a proposé l'année dernière que l'Indonésie devienne un membre permanent du Conseil. Nous remercions l'Australie de sa position, qui nous a fortement encouragés. En tant que troisième démocratie pluraliste au monde par le nombre d'habitants, en tant que quatrième pays le plus peuplé de la planète, en tant que la plus nombreuse nation musulmane du monde, en tant que pays d'une immense diversité culturelle et en tant que membre ayant participé à diverses initiatives de paix de l'ONU, l'Indonésie représente un groupe mondial de poids au Conseil.

L'Indonésie a participé à plus de 30 missions de maintien de la paix en commençant par la toute première, au Moyen-Orient, en 1957. Aujourd'hui, des soldats et des observateurs militaires indonésiens sont déployés dans le cadre de missions de maintien de la paix en République démocratique du Congo, en Sierra Leone, au Libéria et en Géorgie. En tant que membre fondateur et en tant que participant actif du Mouvement des pays non-alignés, du Groupe des 77, du Groupe des 15, du Groupe des huit pays en développement, de l'Organisation de la Conférence islamique, notre engagement en faveur de la promotion de la paix et de la compréhension internationales est évident.

L'Indonésie a fait des contributions clefs au règlement pacifique des conflits dans sa région, notamment au Cambodge et dans le sud des Philippines. Elle continue de consolider activement la paix et la stabilité dans la région.

Un monde en développement qui s'efforce non seulement de réaliser des progrès sociaux et économiques, mais aussi de réussir la démocratisation doit avoir une voix au Conseil de sécurité. L'islam modéré doit avoir une voix au Conseil. L'Indonésie serait cette voix. Elle soutiendra avec insistance, comme nous le faisons aujourd'hui, que la lutte contre le terrorisme, comme la lutte contre la pauvreté qui y est liée, peut être remportée. Nous ne nions pas pour autant que des terroristes soient encore capables de semer le chaos dans nos sociétés. Il y a tout juste deux semaines, ils ont frappé de nouveau au cœur de Jakarta,

tuant neuf civils innocents et en blessant 150 autres. L'Indonésie condamne cet acte de barbarie inhumain. Nous pleurons la perte de vies innocentes et nous partageons la douleur et la colère des blessés et des familles endeuillées. Mais nous ne sommes nullement intimidés. Nous traduirons en justice les coupables, comme nous l'avons toujours fait après chaque attentat terroriste.

Nous demeurons fermes dans notre conviction que la lutte contre le terrorisme peut être gagnée. Le monde peut effectivement être rendu plus sûr. Mais la coalition mondiale pour mettre le terrorisme en échec doit n'exclure personne. Elle doit être multilatérale et démocratique. Elle doit renforcer les modérés dans le monde. Elle doit se pencher sur les causes profondes du terrorisme : les griefs et le sentiment d'injustice profond qui fait que des êtres humains atteignent de tels gouffres du désespoir, les poussant à commettre les massacres et les actes de destruction les plus odieux qui soient. Il faut tenir compte des griefs liés à la pauvreté issue des inégalités sociales et économiques, de l'humiliation née de la tyrannie et de la corruption, ainsi que de l'incapacité des États à assurer un niveau de vie qui ait égard à la dignité humaine, y compris les griefs découlant de l'oppression politique, tels que l'agression et les brutalités que continue de subir le peuple palestinien aux mains de la Puissance occupante.

Pour que la coalition luttant contre le terrorisme et la pauvreté soit réellement multilatérale et démocratique, il faut qu'elle comprenne les organisations régionales qui ont été envisagées dans la Charte des Nations Unies comme étant les piliers du multilatéralisme mondial.

L'ONU elle-même, en dispensant son aide et ses services aux pays du monde entier, a besoin d'un appui au niveau régional. C'est la raison pour laquelle l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) essaie de mettre en place un partenariat solide avec l'Organisation mondiale. Nous sommes persuadés que ce partenariat prospérera, tandis que l'ANASE se transformera en communauté véritable d'ici à l'an 2020. En tant que communauté de sécurité, nous assumerons l'entière responsabilité de notre sécurité et de notre stabilité politique. En tant que communauté économique et socioculturelle, nous constituerons une force plus solide au service du développement et de l'intégration sociale dans la région Asie-Pacifique.

Avec nos homologues sur deux continents, nous construisons un pont de coopération au-dessus de l'océan Indien pour forger un partenariat pour le développement. Ce partenariat sera officiellement créé lors d'un sommet des pays d'Asie et d'Afrique qui aura lieu à Jakarta en avril 2005.

En même temps, le sommet rendra hommage à un événement historique au service de relations internationales équitables. Ainsi, nous célébrerons le jubilé d'or de la Conférence afro-asiatique qui s'était tenue à Bandung en 1955. En outre, l'ANASE établit des réseaux dans différentes directions, avec ses homologues dans le reste de la région Asie-Pacifique, en Amérique latine et en Europe. Nous prévoyons que ce réseau d'organisations régionales, en partenariat avec l'ONU, constitue la forme ultime du multilatéralisme. Ce réseau pourra également contribuer à servir un ordre du jour démocratique mondial. L'Asie sera en mesure de faire une contribution considérable à cette fin.

Aujourd'hui, l'Asie est en pleine efflorescence démocratique. Les élections démocratiques qui s'y sont tenues avec succès ces derniers mois dans différents pays ont été saluées dans le monde entier comme un miracle politique qui pourrait avoir un sens plus profond que l'éphémère miracle économique d'il y a 10 ans.

Mais la démocratie n'est jamais un miracle, ce n'est jamais quelque chose qu'on offre ou qu'on impose. Elle est toujours le fruit durement acquis de nombreux sacrifices. Sa valeur suprême dépend entièrement de nous, le peuple : de notre maturité politique, de notre sagesse et de notre courage à la faire marcher et durer. En Indonésie, nous y sommes sincèrement attachés.

**Le Président :** Je donne la parole à S. E. M. Alberto Romulo, Ministre des affaires étrangères des Philippines.

**M. Romulo (Philippines) (*parle en anglais*) :** C'est un grand plaisir de vous féliciter, Monsieur le Président, de la sagesse avisée avec laquelle vous guidez nos travaux à la cinquante-neuvième session. J'aimerais également profiter de l'occasion pour exprimer toute la gratitude de ma délégation à M. Julian Hunte, de Sainte-Lucie, pour son succès dans la direction des travaux de la cinquante-huitième session.

Le monde a profondément changé depuis que nos espoirs et nos aspirations ont été consacrés dans la Charte voilà bientôt 60 ans. Mais ce qui reste inchangé, c'est notre désir collectif de bâtir un monde tolérant et sûr, ancré dans la justice et le progrès social.

Ce qui n'a pas changé, c'est l'esprit et le ressort mêmes qui nous ont rassemblés – nous, les peuples des Nations Unies. Ces paroles liminaires de la Charte nous rappellent que l'ONU est une création des peuples du monde. Elles nous forcent à garder à l'esprit que notre Organisation s'est vu confier par nos peuples la tâche sacrée de concrétiser leurs aspirations. Ces paroles nous disent que, si nous sommes réunis ici aujourd'hui, c'est en tant que représentants de nos gouvernements, mais aussi en tant que représentants de nos peuples. Avec ces paroles, la Charte a affranchi le monde de l'idée que seuls les États importaient. Avec ces paroles, les individus ont été placés au cœur de l'Organisation des Nations Unies.

Aujourd'hui, les techniques et les découvertes qui rendent le monde plus petit et sont censées nous rapprocher les uns des autres sont utilisées pour nous séparer. Aujourd'hui, de nouvelles formes de divisions politique, économique et sociale font peser des menaces directes sur notre peuple, les valeurs et les rêves qu'ils chérissent. Ces menaces pourraient éventuellement remettre en cause les acquis de notre Organisation et diviser nos peuples.

Tous ces facteurs ont motivé les appels en faveur d'une réforme énergétique de l'ONU. Nous devrions commencer par réformer en profondeur les structures et les relations qui définissent les pouvoirs et les responsabilités. Pour notre Organisation, cela revient à engager des réformes dignes de ce nom au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale et dans ses organes subsidiaires et au Secrétariat. Mais le plus difficile est justement d'aborder les éléments les plus fondamentaux.

Toute réforme planifiée de l'ONU devrait recevoir l'aval unanime des 191 États Membres. Toute réforme du Conseil de sécurité devrait dûment prendre en considération les vues des cinq membres permanents, dans la mesure où la décision finale leur appartient. Par ailleurs, toute réforme devrait tenir compte du fait qu'un pays comme le Japon mérite qu'on envisage de lui donner un siège de membre permanent.

Nous devons tous mobiliser notre créativité, n'épargner aucun effort et ne laisser passer aucune occasion et possibilité d'offrir à nos peuples une paix plus grande et des progrès plus marqués. La religion et les chefs religieux doivent contribuer à promouvoir la tolérance et une meilleure compréhension entre les peuples. Ils apportent des points de vue particuliers sur la défense des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Il importe également d'encourager le dialogue interconfessionnel entre les peuples de différentes civilisations. Il est possible d'effacer les profondes divisions historiques grâce au dialogue entre les peuples de différentes confessions et civilisations. Les Philippines oeuvreront aux côtés des délégations qui partagent cette façon de voir pour élargir un tel dialogue.

Les différences entre nos peuples, qu'elles soient religieuses ou culturelles, ne devraient pas donner lieu à des malentendus ou à des conflits. Mais, avant toute chose, la réforme doit commencer par placer le bien-être et les intérêts des peuples de la planète au premier plan de nos délibérations.

Pendant les 15 minutes que durera mon allocution, 60 personnes mourront de la tuberculose. Quand le rideau tombera ce soir dans un théâtre de Broadway, 250 personnes, essentiellement des femmes et des enfants, seront de nouvelles victimes de la servitude ou de la prostitution. À notre réveil demain matin, 3 000 enfants auront succombé au paludisme et 6 000 autres seront morts faute d'eau salubre.

Dans les zones de conflit, plus de 300 000 enfants ont le doigt sur la gâchette d'un fusil automatique au lieu de porter des livres scolaires.

Le VIH/sida tue 3 millions de personnes par an. Les réfugiés s'amassent par millions dans les camps. Un cinquième de la population mondiale continue de vivre dans la misère totale, avec, comme seul revenu, à peine le prix du journal vendu en bas de nos hôtels.

Le terrorisme, la diffusion des armes de destruction massive et la circulation en surabondance des armes légères mettent directement en péril la vie de chacun et ses sources de revenu, de même qu'ils s'attaquent à sa dignité.

Les zones de tension les plus vives, qui se situent pour la plupart dans notre région, risquent de dégénérer

en conflits armés qui, à n'en pas douter, mettraient gravement en péril la vie et l'avenir de la population.

En tant que Membre fondateur de l'ONU et membre non permanent du Conseil de sécurité, les Philippines s'en remettent à l'Organisation pour maintenir la paix et la sécurité internationales, pour promouvoir le progrès social et l'amélioration du niveau de vie et pour protéger les droits fondamentaux des individus.

Les individus étaient là avant les États. Alors que nous plaçons les personnes au cœur de l'ONU, je voudrais souligner la nécessité de protéger leur vie ainsi que l'importance d'assurer leurs moyens d'existence et de défendre leur dignité.

Nous devons permettre à nos peuples de vivre à l'abri de la peur, dans un monde sûr. Le terrorisme met gravement en péril non seulement les vies, mais aussi les valeurs et les idéaux qui définissent nos sociétés. Le terrorisme réduit les personnes à l'état de pions dans le jeu impitoyable où rivalisent les croyances et les idéologies.

Les décombres ont été déblayés à Jakarta. Des fleurs couvrent les petites tombes de Beslan. Mais les ennemis des peuples restent tapis dans l'ombre, conspirant et complotant, le cœur empli de haine et les mains couvertes du sang d'innocents.

Les Philippines condamnent toutes les formes de terrorisme. Aucune cause et aucun dogme ne pourront jamais le justifier. Bien avant le 11 septembre 2001, les Philippines et leur peuple ont été frappés par le fléau qu'est le terrorisme. Nous avons vu le visage de la terreur et senti son contact mortel. Nous avons été parmi les premiers dans notre région à rejoindre la guerre internationale contre la terreur. Les Philippines considèrent qu'il importe de chercher à résoudre les conflits avant que le terrorisme n'entreprenne de les enclencher ou d'en tirer profit. Cela peut être fait en travaillant main dans la main avec d'autres pays.

La Présidente Gloria Macapagal-Arroyo est d'avis qu'il faut concevoir un nouveau type de paix face au nouveau type de guerre engagé par les terroristes. Elle propose une nouvelle alliance mondiale visant à réduire la pauvreté et à la retrancher du nombre des causes génératrices de ressentiment et de conflits.

Grâce au concours de l'Organisation de la Conférence islamique, la violence sécessionniste a

cédé la place l'autonomie pacifique dans le sud des Philippines. Le risque de voir le terrorisme s'y nourrir a été notablement réduit. En partenariat avec la Malaisie, nous nous rapprochons d'une paix négociée avec les séparatistes restants, qui, eux-mêmes, ont renoncé au terrorisme. Avec la Norvège comme facilitateur, les chances demeurent de tenir des pourparlers de paix avec l'un des derniers groupes rebelles communistes qui restent dans le monde.

Une dimension importante de la sécurité humaine est la dimension économique. Au niveau national, la sécurité économique signifie essentiellement assurer la subsistance de la population. Aux Philippines, la Présidente Arroyo a inscrit cet objectif dans son programme d'action en 10 points pour la période 2004-2010. Le programme prévoit la création de 6 millions d'emplois en six ans en donnant davantage de possibilités aux entrepreneurs, en triplant le total des crédits accordés aux petites et moyennes entreprises et en exploitant 1 à 2 millions d'hectares pour l'agro-industrie.

Si nous voulons garantir la sécurité économique, la communauté internationale devrait également faire de la création d'emplois un objectif prioritaire de la coopération économique. L'Assemblée générale devrait examiner plus avant les instruments novateurs qui favorisent la croissance économique, en particulier dans les pays en développement. Une plus grande attention devrait être apportée à la manière dont le microcrédit et la microfinance, domaine où les Philippines ont fait d'importants progrès, pourraient servir d'outil pour améliorer les conditions de vie des plus pauvres d'entre les pauvres.

Des solutions novatrices pour régler le problème lancinant de la dette et de la montée vertigineuse des coûts énergétiques devraient également être examinées. Nous devons alléger le fardeau qu'entraîne le service de la dette et acheminer ces maigres ressources vers ceux qui en ont le plus besoin. Chaque jour, les pays en développement paient aux pays riches 717 millions de dollars au titre du service de la dette. Chaque bébé qui naît dans le monde en développement doit déjà à sa naissance 482 dollars. Chaque année, l'Afrique subsaharienne paie 10 milliards de dollars en service de la dette, quatre fois ce que les pays de la région dépensent pour les soins de santé et l'éducation. Un sage mode de mobilisation des ressources nationales, comme les envois de fonds au service du développement, devrait aussi être attentivement

examinés. Les envois de fonds par les migrants, qui représentent des sommes bien plus importantes que le montant total de l'aide publique au développement, contribuent à atténuer la pauvreté des membres de leur famille restés dans leur pays d'origine.

La sécurité économique s'enracine lorsque pays développés et pays en développement se retrouvent à égalité des chances. Garantir l'égalité des chances dans le domaine économique permettra de s'assurer que les bienfaits de la mondialisation serviront les individus en leur offrant de meilleures possibilités, un plus grand nombre d'emplois et de meilleurs moyens de subsistance. Le commerce international, les investissements et le développement sont des outils fondamentaux pour élever le niveau de vie des populations. Mais la population des pays pauvres continue de se heurter aux barrières persistantes qui sont élevées contre les produits du monde en développement. Ces barrières existent en dépit des critiques du système commercial international, qui insiste sur la nécessité d'avoir un système commercial multilatéral ouvert et fondé sur des règles.

Les crises économiques dans les pays en développement débouchent sur des menaces immédiates à la sécurité humaine. Quand on ne sait pas d'où viendra son prochain repas ou si les récoltes seront suffisantes, la sécurité humaine est compromise. Dans une économie mondiale interdépendante, les crises se propagent rapidement. La prévention et l'atténuation de telles crises dans les pays en développement contribuent également à améliorer la sécurité humaine dans les pays développés. Une étude de la Banque mondiale montre, par exemple, que l'élimination complète des subventions agricoles dans les pays riches aurait pour effet d'augmenter les revenus ruraux dans les pays à revenu faible ou intermédiaire d'environ 60 milliards de dollars par an.

Inutile de le préciser, les politiques commerciales internationales doivent être équitables, non seulement pour les exploitants agricoles du monde développé, mais aussi pour leurs homologues des pays en développement. Pour commencer, une diminution substantielle des subventions versées aux exploitants agricoles des pays riches contribuerait beaucoup à aider les travailleurs agricoles des autres pays. Il faut également que les pays développés honorent leur engagement de consacrer 0,7 % de leur produit national brut à l'aide publique au développement. Je le répète, l'aide publique au développement est un

instrument conçu pour aider les peuples à s'aider eux-mêmes – responsabilité sociale qui est plus forte aujourd'hui, en cette ère de mondialisation croissante. L'avancée inexorable de la mondialisation alimente l'apparition de nouveaux phénomènes et fait apparaître de nouveaux défis à la sécurité humaine. La fluidité des échanges de capitaux, de technologies, de cultures et même de personnes doit être reconnue comme inhérente à la mondialisation et être canalisée au profit de tous.

La démocratie et la liberté, qui ont une place centrale s'agissant de garantir les droits et la dignité de chacun, doivent être encouragées et promues, en particulier dans les pays qui sont en transition ou qui sortent d'un conflit. C'est dans cet esprit que les Philippines appuient l'appel lancé pour la création d'un fonds pour la démocratie. Les Philippines sont disposées à fournir, avec l'aide d'un pays tiers, un appui technique et des services de formation dans les domaines de la gouvernance, de l'administration de la justice, des processus électoraux et autres questions similaires. Nous partageons nos connaissances, issues de notre expérience en tant que première démocratie d'Asie, puisque nous avons dû, nous-mêmes, lutter pour précisément reconquérir et protéger notre démocratie.

Le monde doit continuer de soutenir le peuple iraquien dans ses efforts courageux pour bâtir une nation démocratique, libre, pluraliste et en sécurité. Les Philippines sont prêtes à contribuer à la mise en œuvre de la résolution 1546 (2004) du Conseil de sécurité relative à l'Iraq, qui a été adoptée à l'unanimité durant notre présidence du Conseil en juin dernier. L'ONU a un important rôle à jouer dans le processus politique iraquien qui mènera aux élections prévues pour janvier prochain, et elle mérite d'être pleinement appuyée par la communauté internationale dans les efforts qu'elle déploie pour construire un Iraq stable et pacifique.

Les conflits ont des effets dévastateurs sur la sécurité des personnes. Prendre délibérément pour cible des civils innocents devient sans cesse plus commun comme arme de guerre, ainsi que dans l'arsenal des terroristes. La circulation des personnes au-delà des frontières renforce l'interdépendance des pays, facilite les transferts de savoir-faire et de connaissances, et stimule la croissance économique et le développement. Afin de protéger la sécurité des migrants, nous devons leur donner le statut juridique

qui leur permettra d'avoir accès aux services de base et garantira la protection de leurs droits fondamentaux. La Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille est entrée en vigueur le 1er juillet 2003. Nous saisissons cette occasion pour demander à tous nos pays amis de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour accéder à cette Convention.

L'interdépendance et les liens qui unissent les peuples du monde exigent que la sécurité humaine soit l'une des priorités à l'ordre du jour de la gouvernance locale, nationale, régionale et mondiale. La sécurité humaine permet de relever les défis du XXI<sup>e</sup> siècle, de répondre aux aspirations de nos peuples, tels qu'énoncées dans notre Charte, et dans le même temps de revitaliser l'ONU.

Enfin, dans un monde où les personnes sont parfois réduites à des images sur un écran et où leurs souffrances se dissolvent en pixels et en polices de caractères, peut-être devrions-nous nous souvenir que lorsque nous avons créé l'Organisation des Nations Unies, il y a presque 60 ans, nous avons annoncé une nouvelle ère pour l'histoire humaine, nous lançant dans ce voyage historique avec les mots : « Nous, les peuples des Nations Unies ... ».

**Le Président :** Je donne la parole à S. E. M. Nizar Obaid Madani, Ministre des affaires étrangères adjoint de l'Arabie saoudite.

**M. Madani** (Arabie saoudite) (*parle en arabe*) : C'est un plaisir pour moi de vous transmettre, Monsieur, ainsi qu'à votre pays ami, le Gabon, nos sincères félicitations à l'occasion de votre élection à la présidence de la cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale. Nous sommes persuadés que vous dirigerez les travaux de la présente session avec beaucoup de compétence et d'efficacité. Je voudrais également exprimer notre gratitude à votre prédécesseur, M. Julian Hunte, Ministre des affaires étrangères de Sainte-Lucie, qui, en tant que Président de la précédente session de l'Assemblée, en a conduit les travaux avec sagesse et habileté.

Je voudrais aussi saisir cette occasion pour transmettre à S. E. M. Kofi Annan, la profonde gratitude du Royaume d'Arabie saoudite pour les efforts constants et louables qu'il déploie avec diligence au profit du maintien de la paix et de la sécurité internationales, ainsi que de la revitalisation

du rôle de l'ONU afin d'en renforcer les fonctions, les capacités, la crédibilité et l'efficacité.

À cet égard, le discours prononcé par le Secrétaire général la semaine dernière est remarquable et louable, car il a fourni un plan de travail et des directives pour renforcer la capacité d'adaptation de l'ordre international. Il est essentiel, lorsqu'on traite de problèmes mondiaux, de combler les lacunes de l'ordre international afin que les mesures ne soient pas appliquées de façon sélective ou arbitraire.

L'évolution du monde sans cesse plus rapide et les graves défis qu'affronte aujourd'hui la communauté internationale nécessitent plus que jamais un examen attentif des méthodes de travail de l'Organisation des Nations Unies, ainsi que des structures et fonctions de ses organes, afin de renforcer sa capacité de prévenir et régler les conflits et de maintenir la paix et la sécurité internationales.

À cet égard, le Royaume d'Arabie saoudite est favorable à l'appel en faveur de la réforme du Conseil de sécurité, et notamment de l'augmentation du nombre de ses membres afin d'améliorer sa représentation géographique et la transparence de ses travaux, pour qu'il soit mis un terme à la politique de deux poids deux mesures et que soient adoptées des mesures qui renforceront la crédibilité des travaux du Conseil et garantiront le respect et l'application de ses résolutions.

Parmi les importantes réformes dont notre Organisation a besoin, il y a la limitation du droit de veto. Les membres permanents du Conseil de sécurité ne devraient pas pouvoir invoquer leur droit de veto lorsqu'il s'agit d'adopter des résolutions et des procédures pour appliquer des résolutions préalablement adoptées.

Il est également impératif d'assurer un équilibre optimal entre l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité, de renforcer le rôle du Conseil économique et social, et d'établir une coordination plus étroite entre les divers fonds, programmes et activités de l'Organisation des Nations Unies.

Nous réaffirmons notre engagement envers l'Organisation et l'ordre international multilatéral. Aujourd'hui plus que jamais, la communauté internationale a cruellement besoin d'adopter une position unifiée et concertée afin de trouver des solutions justes aux problèmes actuels auxquels nous

sommes tous confrontés. C'est en respectant nos valeurs communes, nos traditions et les principes qui sont profondément enracinés dans la conscience de toute l'humanité que nous pourrions promouvoir une coopération constructive et faire régner la sécurité, la paix, la stabilité et la prospérité au bénéfice de toutes les nations.

L'humanité est exposée au danger grandissant du terrorisme. C'est un phénomène qui ne fait pas de distinction entre les sociétés. De plus en plus, les groupes terroristes traversent les frontières et étendent leurs réseaux dans différentes régions et nations et sur différents continents. Aujourd'hui, il est donc essentiel que nous n'épargnions aucun effort pour accroître la coopération internationale dans la lutte contre le terrorisme et pour affronter ceux qui l'encouragent et le financent.

Le Royaume d'Arabie saoudite rejette le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations et coopère avec la communauté internationale en vue de débarrasser le monde de ce mal. Le Royaume d'Arabie saoudite a affirmé son plein appui aux résolutions du Conseil de sécurité concernant le terrorisme. À cet égard, l'Arabie saoudite a pris les mesures nécessaires pour fermer tout échappatoire dans ses textes de loi régissant les activités de collecte de fonds des organisations caritatives qui pourrait permettre d'utiliser ces fonds à des fins illicites. Nous avons institué une commission publique chargée de superviser et d'organiser les activités de toutes les organisations caritatives et de secours afin de rationaliser leurs opérations et d'empêcher les personnes malintentionnées d'utiliser leurs fonds humanitaires à des fins illégales.

Le Royaume d'Arabie saoudite a été parmi les premiers signataires de la Convention arabe sur la répression du terrorisme et d'autres accords similaires émanant de l'Organisation de la Conférence islamique et du Conseil de coopération du Golfe arabe. En outre, il a adhéré à neuf autres conventions et accords internationaux contre le terrorisme. À cet égard, le Gouvernement saoudien a récemment pris une série de mesures qui sont révélatrices de sa détermination de lutter contre le terrorisme. Sa stratégie de prévention des actes criminels a déjà donné des résultats dans la lutte contre ce fléau mortel et a suscité les éloges et l'admiration de la communauté internationale et des organisations internationales.

Il importe de se rappeler que les crimes commis par une poignée de criminels et de malfaiteurs égarés ne peuvent justifier qu'on culpabilise toute une société ou une culture entière. Le terrorisme peut frapper n'importe quelle ville et peut viser n'importe quels intérêts, indépendamment de la nationalité, de la religion ou de l'appartenance ethnique des victimes. Le terrorisme est un phénomène mondial qui demande une action conjointe et la coopération de tous les pays et qui requiert la collaboration étroite des organisations internationales concernées pour trouver les moyens de le combattre et de l'éliminer.

C'est pourquoi je suis heureux d'annoncer, devant cette Assemblée, que le Gouvernement du Royaume d'Arabie saoudite a décidé d'accueillir une conférence internationale pour la lutte contre le terrorisme, qui se tiendra à Riyad du 5 au 8 février 2005. Elle servira à échanger l'information et l'expérience dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et à voir comment nous pouvons coopérer avec d'autres pays dans la lutte contre cette menace universelle. Nous avons également l'intention de saisir cette excellente occasion pour connaître les techniques scientifiques et pratiques non seulement de lutte contre le terrorisme, mais également de prévention du blanchiment d'argent, du trafic des stupéfiants et de la contrebande des armes. La conférence sera également une instance appropriée pour étudier la culture et la psychologie des terroristes, ainsi que la structure des organisations terroristes.

Les invitations officielles à cette conférence pour la lutte contre le terrorisme ont déjà été remises aux organisations internationales concernées, ainsi qu'aux pays qui souffrent ou ont souffert du terrorisme. Le Royaume d'Arabie saoudite encourage à participer tous ceux qui ont été invités et espère que le résultat et les recommandations finales de la conférence compléteront et appuieront considérablement les efforts déployés par la communauté internationale en vue d'éradiquer le terrorisme et de remédier aux causes profondes de ce phénomène dangereux.

L'échec du processus de paix et la montée de la violence et de l'extrémisme dans notre région sont en grande partie attribuables au Gouvernement israélien, dont les politiques sont totalement incompatibles avec les principes fondamentaux du processus de paix, notamment le principe terre contre paix. Les actions d'Israël contreviennent aux résolutions du Conseil de sécurité – notamment, les résolutions 242 (1967) et

338 (1973) – et à la Feuille de route. Elles sont également incompatibles avec la vision de deux États – un État israélien et un État palestinien indépendant – vivant côte à côte, préconisée par le Gouvernement des États-Unis.

L'initiative de paix arabe continue d'être une base crédible pour la sécurité et la stabilité de tous les peuples de la région, car elle garantit une solution durable, juste et globale du conflit arabo-israélien. Il nous appartient donc à tous de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour relancer le processus de paix. Il importe particulièrement de faire progresser le processus de paix maintenant qu'il est dans l'impasse et que la situation humanitaire tragique du peuple palestinien – qui devrait pourtant éveiller la conscience de la communauté internationale – n'a rencontré qu'indifférence.

En outre, la paix ne peut sortir des mesures unilatérales d'Israël qui créent de nouvelles réalités sur le terrain et qui sont conçues pour préjuger du résultat final de toutes négociations politiques sur la question délicate d'un règlement définitif. On ne peut régler la question palestinienne ni mettre un terme au conflit arabo-israélien par l'usage excessif de la force – les bombardements aériens, les missiles autoguidés, l'assassinat d'activistes palestiniens, la destruction de l'infrastructure, l'usurpation des biens, la violation des droits et l'imposition de sanctions collectives. La paix et la sécurité ne règneront que lorsque les résolutions de l'Organisation des Nations Unies seront appliquées, les dispositions du droit international respectées et appliquées, et les principes de justice et d'égalité observés.

Le Royaume d'Arabie saoudite condamne l'escalade continue de la violence à l'encontre du peuple palestinien et l'entêtement du Gouvernement israélien à implanter et élargir ses colonies de peuplement. Nous condamnons également la poursuite de la construction du mur qui a annexé de vastes étendues de terres palestiniennes, cela au mépris sans précédent de l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice, laquelle a reconnu l'illégalité du mur et ordonné à Israël de le démanteler, ainsi que de la résolution que l'Assemblée générale a adoptée suite à cet avis, démontrant le consensus de la communauté internationale sur cette question.

Toutefois, si Israël veut vraiment se retirer de Gaza et y démanteler ses colonies de peuplement,

nous insistons pour que cela se fasse en coordination avec l'Autorité palestinienne, conformément aux dispositions de la Feuille de route et sous la supervision du Quatuor. Le retrait envisagé devrait être la première étape vers un retrait total et complet de tous les territoires palestiniens, y compris Al Qods.

Le Royaume d'Arabie saoudite suit de près les efforts visant à débarrasser le Moyen-Orient de toutes les formes d'armes de destruction massive, ainsi que de toutes armes mortelles de ce type. À cet égard, nous demandons à la communauté internationale d'adopter une approche équilibrée, de s'abstenir d'appliquer deux poids deux mesures, d'assumer ses responsabilités juridiques et morales et de prier instamment le Gouvernement israélien de s'abstenir de développer ses programmes nucléaires, aussi bien que de soumettre ses installations nucléaires à l'inspection et au régime de garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

Nous sommes profondément affligés et gravement préoccupés par la détérioration de la situation en matière de sécurité dans certaines régions d'Iraq, où des incidents tragiques, des actes de violence odieux et d'effroyables enlèvements d'innocents semblent se produire chaque jour. Face à cette terrible réalité, nous ne pouvons que demander au peuple iraquien et à toutes les factions iraqiennes de surmonter leurs divergences et de travailler de concert pour appuyer les efforts de leur Gouvernement de transition en vue d'assurer la sécurité et le bien-être de leur pays, en préservant son unité nationale et son indépendance et en garantissant que l'Iraq retrouve un rôle efficace et positif sur la scène internationale. Nous demandons aussi à l'Organisation des Nations Unies de jouer un rôle plus important pour aider le Gouvernement iraquien à satisfaire aux exigences du processus politique en cours, notamment par la tenue d'élections générales qui, nous l'espérons, conduiront à la mise en place d'un gouvernement légitime permanent et à la poursuite des efforts de reconstruction.

Le Royaume d'Arabie saoudite a présenté certaines idées à propos du déploiement de contingents islamiques en Iraq. Avec le consentement du Gouvernement iraquien et sous la supervision de l'Organisation des Nations Unies, nous souhaitons que de tels contingents remplacent, et non pas complètent, les forces multilatérales. Ces idées ne se sont

cependant pas concrétisées, même si leur principe de base mérite d'être considéré et suivi.

En ce qui concerne la situation dans notre pays frère du Soudan, le Royaume d'Arabie saoudite a été profondément ému par la tragédie humanitaire dans la région du Darfour et appuie les efforts du Gouvernement soudanais en vue de rétablir la stabilité dans cette région. Nous appuyons également sa coopération avec les organisations de secours et d'autres pour faire face à la situation humanitaire née de la crise. Nous espérons que suffisamment de temps sera accordé aux efforts du Gouvernement soudanais et à ceux de l'Union africaine pour leur permettre de rétablir la sécurité dans la région et d'assurer le bien-être de la population.

Le Royaume d'Arabie saoudite a lancé une opération de pont aérien encore en cours, qui utilise des avions de fret saoudiens pour fournir une assistance humanitaire directe à la région du Darfour. Cette assistance comprend des fournitures médicales, des vivres, des tentes et des groupes électrogènes. En outre, des équipes de secours saoudiennes sont déployées dans la région et ont ouvert des dispensaires et des hôpitaux à l'intérieur de camps, fournissant les médecins, les médicaments et autres fournitures médicales, ainsi que des kits de diagnostic. De plus, des puits ont été creusés pour assurer l'alimentation en eau potable des camps, et de l'électricité est également fournie.

Le développement humain et la prospérité économique sont des atouts capitaux pour assurer un meilleur avenir aux pays en développement. Pour parvenir à cet objectif, les nations développées et en développement doivent travailler de concert pour connaître un grand succès. Mon pays a contribué à ce processus par l'adoption et la mise en oeuvre de nombreux projets de développement; nous avons également apporté une assistance généreuse à de nombreux pays en développement et pays les moins avancés par le biais d'instances nationales, régionales et internationales, pour les aider à surmonter les problèmes liés à la pauvreté et au sous-développement.

Nous nous félicitons des préoccupations exprimées par le Groupe des Huit lors de leur sommet de Sea Island dans l'État de Géorgie (États-Unis), en ce qui concerne l'avenir du Moyen-Orient et leur volonté d'aider les pays de la région à se développer et à progresser. Toutefois, nous pensons que des réformes

politiques et économiques ne doivent pas être imposées ou dictées de l'extérieur, mais que l'assistance internationale dans ce domaine doit plutôt servir de catalyseur pour aider ces nations à lancer leurs propres réformes. L'ingérence extérieure en matière de réformes ne peut qu'aboutir à perturber et bloquer des processus qui sont déjà en cours.

Pour être efficaces et durables, les réformes doivent refléter les besoins réels des sociétés concernées et être conformes au niveau de développement de l'État en question. Bien sûr, les pays avancés peuvent apporter une aide considérable à ce processus, notamment dans les domaines de l'investissement, de la libéralisation des échanges, de la coopération économique internationale et de l'ouverture de leurs marchés. Nous pensons que l'élimination des mesures protectionnistes telles que les barrières commerciales et les tarifs douaniers, ainsi que la suppression du traitement préférentiel qui entrave la capacité des pays en développement de pénétrer les marchés des pays développés, aideraient considérablement à la réalisation des objectifs de développement que nous visons. Il faut aussi déployer les efforts nécessaires pour aider ces pays à surmonter leurs problèmes et leurs conflits politiques chroniques.

En raison de sa position de responsabilité et de son rôle effectif sur le marché international du pétrole, le Royaume d'Arabie saoudite cherche constamment à remplir ses obligations en assurant la stabilité des marchés du pétrole, pour que la croissance économique mondiale se poursuive. À cette fin, il a augmenté sa capacité de production pour assurer une offre suffisante et contrôler toute augmentation artificielle des prix.

À cet égard, le Royaume d'Arabie saoudite a pris l'initiative de créer le Forum international de l'énergie, dont il accueille le secrétariat général à Riyad. Le Forum est devenu une plate-forme permettant d'examiner les moyens de coopération et de dialogue entre les pays consommateurs et les pays producteurs de pétrole, qu'ils soient ou non membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole. Ces pays doivent chercher les moyens d'intensifier leur coopération pour assurer la stabilité des marchés en ce qui concerne la denrée stratégique qu'est le pétrole, afin de garantir une croissance continue de l'économie mondiale.

Au vu des événements tragiques en matière de sécurité sur la scène internationale, le monde a plus

que jamais besoin de déployer des efforts concertés pour favoriser le dialogue et augmenter la compréhension réciproque, les contacts et les échanges entre les nations et les cultures. Le monde doit se lancer dans un effort soutenu en vue de propager une culture de la paix, afin d'assurer à tous les êtres humains la dignité et la prospérité auxquelles ils ont droit. Nous devons faire davantage pour mettre un terme à la vague de violence et oeuvrer à instaurer la justice et en finir avec la discrimination raciale.

Dieu tout-puissant a dit dans le saint Coran : « O humanité! Nous vous avons créés d'un seul couple, d'un homme et d'une femme, Nous vous avons répartis en nations et tribus afin que vous vous connaissiez les uns les autres. En vérité, le plus digne devant Dieu est celui d'entre vous qui est le plus droit. »

**Le Président :** Je donne la parole à S. E. M. Yousef Bin Al-Alawi Bin Abdulla, Ministre des affaires étrangères du Sultanat d'Oman.

**M. Abdulla (Oman) (*parle en arabe*) :** Au nom du Gouvernement du Sultanat d'Oman, j'ai le plaisir de vous féliciter, Monsieur, de votre élection à la présidence de la présente session. Nous vous assurons que nous coopérerons sincèrement avec vous afin de contribuer au succès de cette session et à la réalisation des objectifs souhaitables auxquels nous aspirons tous. Nous espérons tous servir l'humanité et la cause de la paix et de la sécurité internationales.

J'aimerais aussi saisir cette occasion, Monsieur le Président, pour exprimer mes très sincères remerciements à S. E. M. Julian Robert Hunte, votre prédécesseur, Président de l'Assemblée en sa cinquante-huitième session, pour tous les efforts qu'il a déployés afin d'assurer la réussite de cette session et de la reprise en parallèle de la dixième session extraordinaire d'urgence.

La présente session de l'Assemblée générale s'ouvre dans des circonstances très complexes et difficiles. Il y a eu une baisse évidente de la capacité de la communauté internationale de serrer les rangs et parvenir à un consensus pour trouver des solutions aux divers problèmes qui ont ébranlé la diplomatie internationale. Ces problèmes ont privé l'action diplomatique préventive de sa capacité de créer un environnement de compréhension internationale propice au règlement des questions qui intéressent tous les peuples au même titre.

Nous croyons urgent que la communauté internationale revoie ses politiques régionales et internationales et qu'elle mette fin au sentiment d'incertitude, de pessimisme et d'à-peu-près qui entoure les travaux de l'Organisation des Nations Unies. Les États qui ont la capacité d'influer sur la politique internationale ont la responsabilité morale et matérielle de prendre l'initiative pour corriger ces politiques et créer un environnement de coopération entre toutes les parties concernées au niveau international.

La région du Moyen-Orient concentre l'attention mondiale, en raison de son impact potentiel sur la stabilité internationale. Nous partageons l'intérêt montré par de nombreux pays pour la situation au Moyen-Orient, qu'inspire la nécessité de trouver des solutions aux problèmes politiques et sociaux auxquels la région est confrontée.

Il faut rappeler ici que le Groupe des Huit, lors de sa réunion à Sea Island, dans l'État de Géorgie (États-Unis) le 9 juin 2004, s'était particulièrement intéressé au Moyen-Orient. En principe, nous nous félicitons de sa position car nous croyons qu'une coopération plus étroite est essentielle entre le Groupe des Huit et les pays du Moyen-Orient afin d'examiner les moyens d'établir des priorités dans la discussion sur les questions politiques qui restent le principal obstacle à la marche des peuples du Moyen-Orient vers le progrès et la stabilité.

Le problème de la Palestine et l'occupation continue par Israël de territoires arabes en Syrie et au Liban ne sauraient être indéfiniment laissés en veilleuse. C'est pourquoi nous devons rechercher des solutions justes et équitables à ces problèmes. La Feuille de route annoncée le 30 avril 2003 a été bien accueillie par les pays arabes, mais elle n'a toujours pas été mise en œuvre. Nous demandons aux États-Unis d'Amérique, à la Fédération de Russie, à l'Union européenne et à l'ONU – membres du Quatuor qui ont parrainé la Feuille de route – de respecter leur engagement vis-à-vis du Moyen-Orient.

Le Conseil de sécurité a adopté la résolution 1546 (2004), par laquelle il transférait la souveraineté en Iraq des forces de la Coalition au Gouvernement intérimaire iraquien. Cela a marqué un jalon dans l'évolution de la situation en Iraq, mais la détérioration de la situation sécuritaire continue d'être extrêmement préoccupante. Nous croyons que le Gouvernement

intérimaire iraquien fait de grands efforts pour rétablir la normalité et la stabilité. Nous appuyons ses efforts pour unifier tous les Iraquiens autour d'un programme commun. Nous pensons que grâce à l'adoption d'un dialogue politique, certains succès ont été enregistrés, et qu'il est essentiel pour l'Iraq que ce dialogue s'élargisse.

Au Soudan, le Gouvernement a fait des efforts louables pour rétablir la stabilité au Darfour. Nous attendons avec intérêt la coopération continue entre l'Union africaine et le Gouvernement soudanais. La volonté du Gouvernement de mettre en œuvre certaines mesures proposées par l'ONU et de coopérer avec le Conseil de sécurité pour appliquer la résolution 1546 (2004) mérite tout notre appui et tous nos éloges.

À notre avis, l'ONU devrait assurer un appui technique et financier aux efforts faits par l'Union africaine et le Gouvernement soudanais pour rétablir la paix au Darfour. En outre, nous croyons que toute mesure prise par le Conseil de sécurité contre le Soudan serait néfaste et saperait la capacité de l'ONU d'œuvrer efficacement sur le terrain. Par ailleurs, cela entraverait les efforts déployés par le Soudan et l'Union africaine pour ramener la paix.

Tous les êtres humains partagent cette planète et devraient travailler ensemble à en développer et préserver les ressources. Il est de la plus haute importance que la communauté internationale prenne note des changements environnementaux qui surviennent un peu partout, comme par exemple les tempêtes destructrices, les inondations et les incendies qui ont fait énormément de mal à l'ensemble de l'humanité. Ces phénomènes sont peut-être dus à la transgression et à la destruction par l'homme de la diversité environnementale. C'est pourquoi la communauté internationale doit étudier l'environnement et faire tout ce qui est en son pouvoir pour endiguer le phénomène de la désertification et de la sécheresse afin de préserver de grandes sources alimentaires d'importance mondiales.

Les politiques internationales récentes ont abouti à l'émergence d'actes de terrorisme de type très grave. L'un des actes les plus horribles a été la prise d'otages dans une école de Beslan, en Ossétie du Nord (Fédération de Russie). Nous condamnons fermement cet acte de terrorisme et exprimons notre solidarité avec le Gouvernement russe dans sa lutte contre de telles attaques. Nous pensons que la communauté

internationale doit faire montre de solidarité face au terrorisme partout dans le monde, et examiner ce phénomène en profondeur. C'est une bonne idée que de tenir une conférence internationale en vue d'examiner la question du terrorisme, car le résultat d'une telle conférence pourrait être important et permettre de venir à bout de ce phénomène.

Le Sultanat d'Oman estime que l'adhésion et l'attachement des États aux traités et aux conventions sur le désarmement renforceraient et maintiendraient la paix et la sécurité internationales. Dans ce contexte, nous devrions envisager sérieusement la possibilité d'établir des mécanismes collectifs de surveillance et de contrôle des armements, sur la base de normes unifiées acceptables à tous, que ce soit dans le domaine des armes de destruction massive ou dans celui des armes classiques. Sinon, le rôle de l'ordre mondial restera limité à faire des études théoriques ou à appeler l'attention sur les dangers que la course aux armements pose pour le développement, l'environnement et la paix et la sécurité internationales.

Les stocks mondiaux d'armes de destruction massive, en particulier des armes nucléaires, pourraient détruire plusieurs fois la vie humaine sur notre planète. C'est pourquoi le Sultanat d'Oman a signé la plupart des conventions sur le désarmement et sur le contrôle des armements, y compris le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, la Convention sur les armes chimiques et la Convention sur les armes biologiques.

L'émergence de la mondialisation et l'Organisation mondiale du commerce ont suscité parmi les peuples de grandes aspirations et l'espoir que s'ouvrirait une ère de coopération internationale propice au développement durable. Toutefois, cette évolution a entraîné un amalgame de démocratie et de dictature, de droits de l'homme et d'esclavage, de grande prospérité et de pauvreté extrême, de prestation de soins de santé avancés et de maladies contagieuses mortelles, de liberté des échanges et de monopole commercial mondial, d'augmentation du prix des produits industriels et de baisse du prix des matières premières nécessaires pour maintenir leur production. Cet amalgame a entraîné des déséquilibres économiques. Est-ce là ce que nous recherchions?

Le Groupe de personnalités de haut niveau sur les menaces, les défis et le changement a été créé dans le contexte d'une initiative du Secrétaire général dont

l'objectif est de rechercher les moyens de réformer l'Organisation, et en particulier d'accroître le nombre des membres permanents du Conseil de sécurité. Nous nous féliciterions de cette augmentation, qui élargirait la participation au processus de prise de décisions du Conseil. Toutefois, les membres permanents devraient s'attacher à créer un climat international propice à un élargissement qui reflète la volonté internationale. Il faudrait revoir les conditions requises pour obtenir la qualité de membre afin d'y inclure des aspects conformes aux changements survenus au niveau mondial en vue de garantir, si possible, une représentation équitable et un consensus international.

Nous pensons qu'il est grand temps que les membres permanents du Conseil de sécurité réexaminent leurs propres attitudes et politiques au Conseil afin de faciliter la restructuration nécessaire. Nous croyons que l'adoption excessive de résolutions du Conseil de sécurité sur des questions internationales secondaires sape le prestige de cet organe et diminue la capacité de l'ONU d'aborder des questions prioritaires importantes pour la paix et la sécurité internationales.

Nous pensons que le Conseil de sécurité ne doit pas s'ingérer dans les affaires intérieures des États Membres, afin de préserver le consensus international lorsque sont abordées les questions relatives à la paix et à la sécurité internationales.

Le Sultanat d'Oman voudrait exprimer son soutien aux efforts faits par les Nations Unies. Nous voulons en particulier exprimer notre soutien au Secrétaire général et au rôle qu'il joue dans la conduite des affaires de cette Organisation. Notre délégation n'épargnera aucun efforts pour garantir le succès de cette session, afin de réaliser les objectifs auxquels nous aspirons tous.

**Le Président** : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Sodiq Safoev, Ministre des affaires étrangères de la République d'Ouzbékistan.

**M. Safoev** (Ouzbékistan) (*parle en anglais*) : Permettez-moi, avant toute chose, de vous féliciter, Monsieur le Ministre des affaires étrangères du Gabon, à l'occasion de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale et de vous souhaiter plein succès dans votre importante fonction. Je voudrais également féliciter M. Julian Hunte pour l'excellence de son organisation lors de la précédente session.

Les sérieux défis à la stabilité mondiale et au développement durable qu'affronte la communauté internationale démontrent l'urgence de développer davantage les fondements juridiques et institutionnels de la coopération multilatérale. Il ne fait aucun doute que le rôle central dans la coordination de ces efforts revient aux Nations Unies. Il est important, aujourd'hui plus que jamais, de définir le sens de l'adaptation dynamique des Nations Unies aux réalités actuelles, en se basant sur l'expérience unique que l'Organisation a accumulée au cours de plus d'un demi-siècle, et de trouver des réponses appropriées aux problèmes urgents du monde contemporain.

Les faits nouveaux survenus dans la région de l'Asie centrale offrent une démonstration vivante de l'enchevêtrement des processus contradictoires qui se déroulent dans le monde. Les aspirations des peuples d'Asie centrale à s'intégrer complètement dans la communauté mondiale et à créer des conditions favorables à une stabilité durable et au développement économique se heurtent à de sérieux défis. La région fait face à une combinaison de menaces transnationales, à savoir le terrorisme, l'extrémisme et le trafic de drogues. Des schémas semblables peuvent aussi être observés dans d'autres régions.

Pas un seul jour ne passe sans que ne se produisent des actes terroristes quelque part dans le monde. Il est évident et indéniable que le terrorisme international a lancé un défi au monde civilisé. Il ne fait ni exception ni distinction entre les lieux, les nationalités, les religions ou les systèmes sociaux. Il sème la mort et la dévastation dans les pays riches comme dans les pays en développement. Nous devons admettre le fait que le terrorisme international, qui est capable de se transformer rapidement et de s'adapter aux circonstances changeantes du monde contemporain, est en train d'imposer ses conditions et de maintenir des régions entières dans la peur.

Dès le début, l'Ouzbékistan a soutenu fermement et vigoureusement les efforts de la coalition pour éradiquer les menaces transnationales. Le Gouvernement ouzbek est très engagé dans la lutte contre ce fléau du XXI<sup>e</sup> siècle et appelle au regroupement des efforts de la communauté internationale dans ce domaine.

Cependant, afin de lutter efficacement contre le terrorisme international, il faut surtout combattre ses

sources idéologiques. Il est d'une importance capitale de s'opposer aux idéologies extrémistes et fanatiques et de bannir les groupes religieux radicaux militants qui encouragent le terrorisme international.

En même temps, l'Ouzbékistan s'oppose fortement à toute forme d'allégations ou d'affirmations qui associeraient le terrorisme international à la religion islamique en progrès constant, dont la contribution à l'histoire de l'humanité est immense. L'Ouzbékistan, patrie des plus grands penseurs et philosophes de l'Orient, défend catégoriquement et soutient absolument un islam traditionnel et éclairé. Seuls la promotion et l'encouragement des idées d'un islam tolérant et éclairé peuvent résister efficacement aux factions de militants extrémistes politisés et éviter de nouveaux affrontements dans le monde.

L'Ouzbékistan considère qu'au moment de passer en revue les sujets urgents en matière de sécurité mondiale, la priorité devrait revenir à l'agenda régional. Ce n'est qu'en sécurisant et en stabilisant les régions que nous pourrions avancer progressivement vers la sécurité mondiale. La mise en place d'une zone dépourvue d'armes nucléaires en Asie centrale demeure l'une des principales priorités de notre politique étrangère. Nous appelons une fois de plus les membres permanents du Conseil de sécurité à développer – en coopération avec les États de la région – une position d'ensemble sur les dispositions du traité et sur son protocole. Nous sommes convaincus que la mise en place d'une zone dépourvue d'armes nucléaires serait un élément important du régime mondial de non-prolifération nucléaire.

La plupart des problèmes de développement régional sont directement liés au processus en cours en Afghanistan. Nous pensons que l'Afghanistan fait partie de l'Asie centrale en vertu de son histoire et de sa position géographique. L'Ouzbékistan a apporté toute l'aide possible au peuple afghan dans la reconstruction économique et sociale du pays et dans son intégration harmonieuse dans les structures régionales. Le Gouvernement ouzbek, en coopération avec les institutions des Nations Unies, a conçu et mis en place avec succès un mécanisme de prestation de l'assistance humanitaire internationale vers l'Afghanistan, via l'Ouzbékistan. À ce jour, plus de 2,5 millions de tonnes de cargaison de ce type ont traversé notre territoire. De plus, nous faisons actuellement tout notre possible pour réduire les frais

de transit et pour améliorer l'infrastructure des services.

Compte tenu de la menace constante de prolifération des narcotiques en provenance d'Afghanistan, l'Asie centrale, qui est en première ligne de la lutte antidrogue, affronte le problème de contrer efficacement cette menace mondiale. Nous attendons de la communauté internationale un soutien ferme et continu à l'initiative ouzbèke d'établir un centre régional d'information et de coordination en Asie centrale afin de combattre la criminalité transfrontalière liée au trafic de drogues illégales.

L'ONU est présente en Ouzbékistan depuis plus de 10 ans. Durant cette période, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a réalisé de nombreux et importants projets en vue de renforcer le potentiel du pays de mettre en œuvre des réformes, de protéger l'environnement et de créer des sources de revenu durables. Nous en sommes sincèrement reconnaissants.

À ce sujet, nous espérons que le PNUD et les autres institutions des Nations Unies aideront l'initiative ouzbèke de mise en place d'un marché commun asiatique. Cela contribuerait non seulement à créer un marché régional vaste et solide et à attirer davantage d'investissement étranger et de technologies modernes, mais aussi à aborder les problèmes sociaux et économiques de l'Asie centrale, y compris le développement durable et la prospérité économique.

Surmonter l'isolement de la région en ce qui concerne les transports et les communications est aussi une de nos priorités principales.

À cet égard, j'aimerais attirer l'attention de l'Assemblée générale sur l'initiative multilatérale de créer un couloir de transport à travers l'Afghanistan, qui relierait l'Asie centrale au golfe Persique. La mise en œuvre de ce projet développerait considérablement les relations commerciales et économiques et améliorerait radicalement les perspectives économiques de la région.

Nous partageons l'opinion du Secrétaire général, M. Kofi Annan, que la conjoncture actuelle est d'une importance capitale pour l'Organisation des Nations Unies. Il n'existe pas d'autre instance multilatérale similaire à l'Organisation des Nations Unies, dans laquelle des pays qui diffèrent en matière d'héritage culturel et historique, de potentiel économique et de

position géographique peuvent travailler ensemble en tant que partenaires égaux.

Dans le contexte des processus de mondialisation actuels de plus en plus complexes, le renforcement du Conseil de sécurité est de la plus haute importance. L'Ouzbékistan appuie l'élargissement du Conseil de sécurité dans ses deux catégories de membres, en prenant en compte les capacités politiques et économiques des pays, la représentation géographique et d'autres critères. Nous renouvelons notre appui à l'inclusion de l'Allemagne et du Japon dans le Conseil de sécurité en tant que membres permanents.

Pour terminer, je souhaiterais souligner encore une fois le fait que l'Ouzbékistan est certain que l'Organisation des Nations Unies gardera son rôle de principal pilier dans la construction de la sécurité et de la coopération internationales. Nous sommes convaincus que le potentiel inappréciable de l'ONU, qui a surmonté tous les bouleversements du siècle passé, servira pour longtemps encore la cause de la consolidation de nos efforts face aux défis mondiaux.

**Le Président** : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Keith Desmond Knight, Ministre des affaires étrangères et du commerce extérieur de la Jamaïque.

**M. Knight** (Jamaïque) (*parle en anglais*) : Je vous félicite, Monsieur, pour votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa cinquante-neuvième session. Vous pouvez être sûr du plein appui et de la coopération de la Jamaïque pendant votre présidence.

Le Président sortant, M. Julian Hunte, de Sainte-Lucie, mérite d'être félicité pour son énergie et pour ses qualités remarquables de dirigeant pendant la cinquante-huitième session, durant laquelle nous avons accompli des réalisations importantes, en particulier dans le domaine de la revitalisation de l'Assemblée générale. Il laisse en héritage une présidence renforcée et un point de départ solide pour d'autres améliorations opérationnelles dans le travail de l'Assemblée et dans ses relations avec les autres organes.

En examinant l'évolution intervenue durant l'année écoulée, nous notons que la croissance attendue dans l'économie mondiale a été ralentie par des incertitudes dues aux déséquilibres macroéconomiques dans les économies les plus larges et aux répercussions de l'augmentation du prix du pétrole. L'instabilité politique en de nombreuses régions du monde n'a pas

diminué et, dans certains cas, s'est même accrue jusqu'à des niveaux critiques. De nombreux pays en développement continuent de lutter pour survivre dans l'économie mondialisée, en particulier face à des changements dans les régimes de matières premières, à l'érosion des préférences et aux conditions défavorables du marché. L'écart entre les riches et les pauvres continue de se creuser. Il y a peut-être quelques lueurs d'espoir, mais il faut faire davantage pour corriger les déséquilibres existants et pour élargir les possibilités afin que tous puissent avoir part à la prospérité mondiale. Les pays en développement restent confrontés à des défis redoutables.

Dans notre partie du monde, ces défis ont pris de nouvelles proportions graves dans le sillage de la récente série de cyclones qui ont dévasté les Caraïbes et touché plusieurs états des États-Unis d'Amérique. Aux Bahamas, à la Barbade, à Cuba, aux îles Caïmanes, en République dominicaine, à la Grenade, en Haïti et dans mon pays, la Jamaïque, la perte de vies, l'ampleur de la destruction et des dégâts causés à l'infrastructure, aux biens et aux moyens de subsistance ont été catastrophiques. Ce qui avait nécessité plusieurs générations à construire a soudainement disparu et il faudra des années pour s'en relever. Le cas de la Grenade, qui a été virtuellement effacée de la carte, est particulièrement saisissant. Pour ceux qui ont des doutes sur la réalité de la vulnérabilité des petits États insulaires, les événements récents devraient servir de preuve convaincante.

En Jamaïque, nous terminons nos évaluations des dégâts causés par le cyclone Ivan, qui a frappé le 10 septembre, pratiquement à la date anniversaire du cyclone Gilbert, toujours douloureusement présent dans nos mémoires. Au nom du Gouvernement et du peuple jamaïcains, je fais part de notre profonde reconnaissance aux États Membres, aux organismes de l'Organisation des Nations Unies, et aux autres organisations internationales et non gouvernementales qui ont donné de l'aide. Nous avons lancé un appel international pour appuyer nos efforts nationaux de redressement immédiat et à long terme. En plus de la distribution de fournitures d'aide urgente, les pays touchés ont besoin d'un financement assorti de conditions de faveur afin d'aider à la reconstruction à moyen et à long terme. Une manière de faire cela serait de créer un fonds spécial.

Dans le contexte de ces faits nouveaux récents, l'examen décennal de la mise en œuvre du Programme

d'action de la Barbade pour le développement durable des petits États insulaires en développement, qui doit se dérouler à Maurice en janvier 2005, est une occasion opportune pour la communauté internationale d'entreprendre une étude de la vulnérabilité des petits États insulaires. Nous espérons que l'examen conduit à Maurice adoptera des mesures concrètes et lancera un appel pour qu'une attention sérieuse soit donnée aux mécanismes visant à appuyer les efforts de relèvement et de reconstruction des petits États insulaires en développement à la suite de catastrophes naturelles.

Les dangers que posent le changement climatique et le réchauffement planétaire et le besoin urgent d'une action mondiale dans le cadre du Protocole de Kyoto méritent également notre attention. Il est impératif que tous les États adhèrent au Protocole.

Il est admis par tous que les bénéfices de la mondialisation ne sont pas pleinement réalisés, en particulier dans le domaine du commerce international. Nous devrions chercher à mobiliser son potentiel pour le bénéfice tant des pays développés que des pays en développement. L'interdépendance en fait un impératif. La santé économique de la planète nécessite une meilleure gestion des accords économiques à tous les niveaux pour garantir une répartition plus équitable de la prospérité mondiale.

La situation de l'économie des petits pays en développement est un cas convaincant. De n'importe quel point de vue objectif, il est nécessaire de leur accorder un traitement particulier et différencié sur divers plans : commerce, flux de ressources financières, transfert de technologies et promotion du développement industriel. Le fossé entre les riches et les pauvres doit être réduit. Sinon, de nombreux pays en développement continueront une spirale descendante de revenu en déclin et de pauvreté croissante, avec des conséquences douloureuses comme l'instabilité politique et sociale et des crises humanitaires récurrentes. Bien qu'il n'y ait pas de substitut à l'autosuffisance, sur la base du principe de la responsabilité partagée, tous les participants ont un rôle à jouer dans le système économique mondial.

C'est pourquoi nous devons donner à la coopération internationale pour le développement une place centrale dans nos délibérations. Il existe un besoin de créer une capacité institutionnelle à l'ONU pour diriger et pour coordonner les politiques touchant à la finance, au commerce, à la technologie et pour

concevoir des politiques d'ensemble qui régissent la coopération économique internationale. Un tel mécanisme pourrait forger des liens efficaces avec les institutions de Bretton Woods afin de gérer et de promouvoir la cohérence dans les programmes et politiques économiques internationaux. Il devrait réagir efficacement aux crises économiques à mesure qu'elles apparaissent et appliquer des remèdes aux déséquilibres dans l'économie mondiale.

Certaines mesures ont été prises à titre d'essai en ce sens dans le sillage de la Conférence de Monterrey, mais il faut faire beaucoup plus pour réformer la gouvernance dans le système économique international afin de la rendre plus démocratique, plus transparente et plus à l'écoute des véritables besoins et priorités des pays en développement.

Le cycle de violence engendré par la guerre et le terrorisme est un phénomène inquiétant de notre époque. La sécurité internationale est en grand danger. Pour nous, il est évident que la violence et le recours à la force ne peuvent être la réponse. Nous devons adopter le multilatéralisme et insister pour que les relations internationales soient guidées par l'état de droit comme base de notre sécurité collective.

Pour ce faire, il convient de prendre les mesures qui s'imposent pour renforcer le multilatéralisme. L'ONU doit être notre instrument de choix. Il n'y a d'autre option viable que l'Organisation, qui n'aura l'efficacité nécessaire que si on lui donne les pouvoirs et ressources voulus. Nous devons continuer de l'alimenter, de la renforcer et de l'adapter en fonction de l'évolution des réalités pour en améliorer l'efficacité et en renforcer la crédibilité. La réforme pourrait commencer par le Conseil de sécurité, qui doit être plus représentatif dans sa composition, plus démocratique dans sa prise de décisions et plus comptable et transparent dans son fonctionnement. Tout cela est nécessaire pour qu'il soit efficace et légitime. Nous attendons avec intérêt, à cet égard, les recommandations du Groupe de personnalités de haut niveau sur les menaces, les défis et le changement mis en place par le Secrétaire général.

L'amélioration de la sécurité internationale passe par des solutions durables aux conflits et aux différends régionaux. En Afrique, il est nécessaire d'accélérer les secours aux urgences humanitaires, de promouvoir les initiatives destinées à régler les conflits internes et de faire avancer la lutte pour le progrès

économique et social. Nous sommes navrés de la dégradation de la situation politique et humanitaire dans la région du Darfour, au Soudan, et nous appuyons les efforts constructifs déployés pour mettre fin aux désordres et aux effusions de sang. Nous louons, à cet égard, le rôle joué par l'Union africaine en vue du règlement de cette crise.

Nous continuons d'en appeler au bon sens et à la sagesse pour que s'apaise le conflit israélo-palestinien. La Jamaïque est convaincue que seuls un processus de conciliation politique et une réponse aux prétentions et aux doléances légitimes fondée sur la justice et la légalité permettront d'espérer en une paix durable.

La guerre en Iraq est à l'origine de nouvelles complications et de nouvelles divisions et elle est en passe de devenir une dangereuse source de conflit constant. Une solution politique est nécessaire pour obtenir la réconciliation nationale et la paix.

Les petits pays sont exposés à des risques particuliers en matière de maintien de la stabilité et de la sécurité – je veux parler de la production, de la distribution, et de la prolifération croissantes des armes légères et des munitions perfectionnées. C'est la principale menace à leur sécurité. Si les petits États ne produisent pas ces armes, ils en sont en effet devenus les principales victimes. L'arrivée sur leur territoire de ces armes par différentes voies illicites alimente les conflits civils et la violence criminelle, dont la portée et l'intensité sont un problème épineux, souvent insurmontable, pour les forces nationales de sécurité. L'Annuaire sur les armes légères de 2004 estime que la prolifération et l'usage illégitime d'armes légères contribue par année à la mort d'entre 100 000 et 270 000 civils environ, dont 40 % dans la seule région d'Amérique latine et des Caraïbes.

Nous sommes tout aussi troublés par le peu de cas que font de ce danger les pays qui sont les producteurs et les sources de ces armes. Nous maintenons que ces États ont le devoir d'empêcher les transferts illicites de ces armes au-delà de leurs frontières. En outre, nous avons besoin d'une coopération plus efficace pour réglementer et limiter la circulation de ces armes ainsi que d'un système d'enregistrement et de contrôles plus efficaces des transferts de ces armes, à l'intérieur d'un cadre d'obligations juridiquement contraignantes.

C'est la raison pour laquelle il est urgent que nous fassions aboutir les négociations sur une

convention internationale afin d'atteindre ces objectifs. Nous appelons ainsi à l'action sur la base du principe d'un droit égal de tous les États à la sécurité. Les menaces et les dangers auxquels nous devons faire face sont tout aussi réels que ceux qui découlent de la prolifération des armes de destruction massive. Ils exigent également une action collective et la Jamaïque, en l'occurrence, n'a eu de cesse d'encourager des mesures efficaces visant à endiguer la propagation des armes nucléaires et autres armes de destruction massive.

2004 a été proclamée Année internationale de commémoration de la lutte contre l'esclavage et de son abolition. En raison de notre histoire, cette commémoration revêt pour nous une importance toute particulière. Nous célébrons également le bicentenaire de l'indépendance d'Haïti. La révolution haïtienne, événement d'une immense importance historique, a pesé considérablement sur la transformation du monde moderne. Elle a permis d'établir la première nation libre des Amériques et a frappé le premier coup décisif qui allait mener à l'anéantissement du système de l'esclavage sur ces continents. Cette révolution est une histoire héroïque et triomphale, dont l'héritage a soutenu le peuple haïtien durant la longue lutte, souvent solitaire, qu'il a menée au fil des ans pour sa survie, au milieu des dures réalités d'un monde hostile marqué par le racisme et la discrimination.

Malheureusement, la célébration de ce bicentenaire a été quelque peu occultée par les conditions d'instabilité et de crise politique que nous connaissons encore en ce moment. Les événements de février jettent encore une ombre sur la situation actuelle et laissent des préoccupations persistantes au sujet des circonstances précises dans lesquelles le Président démocratiquement élu a quitté son poste. La séquence des événements et le choix du moment, s'agissant de la réaction du Conseil de sécurité à cette crise, ont été déplorables. Parallèlement, la Jamaïque reconnaît qu'Haïti a besoin de l'appui et de l'aide de la communauté internationale, qu'il faudra maintenir à long terme pour en garantir l'efficacité. La reconstruction de la démocratie et la création d'un ordre politique, économique et social stable ne peuvent s'opérer du jour au lendemain et doivent, par conséquent, être poursuivis avec persévérance et l'engagement des ressources nécessaires.

Nous partageons le sentiment d'angoisse et de tristesse de la population haïtienne face aux tragiques

pertes humaines et aux ravages causés par le récent cyclone. La Communauté des Caraïbes continuera d'apporter sa contribution aux secours d'urgence.

Cette année, nous commémorons le dixième anniversaire de la création de l'Autorité internationale des fonds marins. Pour nous tous, et pour la Jamaïque, c'est à marquer d'une pierre blanche dans le développement graduel et la promotion d'un régime juridique relatif au fond des mers, qui incarne le principe de patrimoine commun de l'humanité. Ce dont nous pouvons nous inspirer, en tant que communauté, pour d'autres domaines des relations internationales, c'est la nécessité de faire respecter l'état de droit et la prééminence des principes de justice et d'équité. Le Secrétaire général a souligné à juste titre l'importance de ces normes mardi dernier, dans sa présentation de son rapport sur l'activité de l'Organisation (A/59/1).

La communauté internationale ne saurait rester les bras croisés en présence de violations du droit international et lorsque sont défendues des doctrines contraires aux principes du multilatéralisme. C'est pourquoi la Jamaïque voudrait qu'à cette cinquante-neuvième session, tous les États renouvellent leur engagement en faveur des principes qui ont présidé à la création de cette Organisation pour promouvoir la paix, l'égalité et la justice pour tous ses Membres. Prenons les mesures qui s'imposent pour mettre ces principes en pratique et en faire le fondement de nos politiques et programmes. Notre objectif universel doit être de mettre en œuvre les nobles idéaux auxquels nous souscrivons, et non simplement de les exprimer.

**Le Président :** Je donne maintenant la parole à S. E. M. Choe Su Hon, Vice-Ministre des affaires étrangères de la République populaire démocratique de Corée.

**M. Choe Su Hon** (République populaire démocratique de Corée) (*parle en coréen; texte anglais fourni par la délégation*) : Au nom de la délégation de la République populaire démocratique de Corée, je voudrais d'abord vous féliciter, M. Ping, de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa cinquante-neuvième session. Je suis convaincu que nous pouvons compter sur votre direction avisée pour obtenir des résultats fructueux à cette session. Je voudrais également rendre hommage aux efforts déployés par le Secrétaire général, M. Kofi Annan, pour assurer un rôle central à l'ONU dans le règlement des grandes questions internationales.

Quatre années se sont écoulées depuis que nous avons célébré le début du nouveau siècle. Toutefois, l'humanité reste confrontée à de graves difficultés dans ses efforts pour réaliser les aspirations des peuples à un monde pacifique et prospère.

L'unilatéralisme et l'autoritarisme sont de plus en plus manifestes, engendrant l'agression, l'arbitraire et l'instabilité dans de nombreuses régions du monde. Ainsi se poursuit sans relâche le cercle vicieux dans lequel sont bafoués la souveraineté et les intérêts des pays faibles et petits au nom des intérêts exclusifs de certains pays.

Aujourd'hui, les principaux facteurs qui sapent la paix et la stabilité internationales sont l'unilatéralisme et les actes autoritaires fondés sur la logique du pouvoir. Les défis auxquels est confrontée l'humanité aujourd'hui nécessitent plus que jamais que les États Membres de l'ONU intensifient leurs efforts conjugués afin d'établir des relations internationales équitables sur la base d'un multilatéralisme pleinement conforme aux principes universels du respect de la souveraineté, de l'égalité, de l'intégrité territoriale et du bénéfice mutuel.

Une des régions où l'unilatéralisme et l'autoritarisme font le plus de ravages est l'Asie du Nord-Est – pour être plus précis, la péninsule coréenne. Dans la péninsule coréenne, la division nationale imposée par la force par des forces extérieures persiste depuis plus d'un demi-siècle, et le risque de guerre fait effet de boule de neige en raison des tentatives extrêmes des États-Unis pour isoler et étouffer la République populaire démocratique de Corée et du fait des menaces d'attaques préemptives contre elle.

En ce moment même, toutes sortes d'équipements militaires sophistiqués sont déployés dans la péninsule de Corée et aux alentours, prenant pour cible la République populaire démocratique de Corée.

La situation politique et militaire grave qui règne dans la péninsule coréenne et alentour montre clairement une fois de plus combien il est légitime pour la République populaire démocratique de Corée de se doter d'une force d'autodéfense capable de prévenir la guerre et d'assurer la paix, maintenant ainsi la politique dite de Songun du respecté général Kim Jong Il.

Plus implacables sont les tentatives des forces extérieures pour isoler et étouffer la République

populaire démocratique de Corée, plus notre armée et notre peuple, fermement unis autour de leur dirigeant, porteront haut la bannière de Songun et mèneront leur lutte pour l'édification d'un État prospère et puissant, pleins d'espoir en l'avenir et de dévouement à la cause socialiste.

La politique dite de Songun – la politique indépendante de la République populaire démocratique de Corée – sert d'arme de dissuasion fiable pour assurer la paix et la sécurité non seulement dans la péninsule coréenne, mais également en Asie du Nord-Est et dans le reste du monde. Nous éprouvons beaucoup de fierté et de confiance en nous à cet égard.

La réunification du pays est un préalable à l'instauration d'une paix durable dans la péninsule coréenne, et nous sommes fermement résolus à réaliser, en toute indépendance, la réunification nationale sur la base de la Déclaration conjointe Nord-Sud du 15 juin.

La Déclaration conjointe est une déclaration d'indépendance nationale et sert de jalon sur la voie de la réunification vers la réconciliation, la collaboration et la réunification nationales.

Diverses initiatives visant à assurer la coprosperité nationale ont été lancées conformément au noble esprit de la Déclaration conjointe. Le rattachement des réseaux ferrés et routiers se poursuit, reliant les artères principales du pays autrefois coupées; les contacts et les voyages dans les deux sens se sont multipliés à tous les niveaux et la coopération économique intercoréenne est garantie au niveau des institutions.

Il est regrettable toutefois que le processus tortueux de réconciliation et de coopération entre le Nord et le Sud de la Corée n'ait pas été maintenu jusqu'à ce qu'une paix et une réunification durables puissent être instaurées. C'est parce que le processus gêne les États-Unis, qui sont résolument opposés à l'amélioration des relations et aux activités de coopération actuellement menées à tous les niveaux entre le Nord et le Sud de la Corée.

Les États-Unis ne devraient plus entraver les efforts que déploient le Nord et le Sud de la Corée pour parvenir à la réconciliation, à la collaboration et à la réunification nationales.

Quelle que soit l'évolution de la situation dans l'avenir, le Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée continuera à s'efforcer de

surmonter tous les défis que posent les forces de l'intérieur et de l'extérieur hostiles à la réunification, et d'ouvrir largement une voie vers la réunification indépendante du pays par la coopération nationale sur la base de ce grand mot d'ordre : « par notre nation elle-même ».

Je voudrais saisir l'occasion qui m'est offerte pour clarifier une fois de plus la position de principe de notre gouvernement concernant la question nucléaire entre la République populaire démocratique de Corée et les États-Unis.

Comme je l'ai fait clairement savoir maintes fois depuis cette tribune, la question nucléaire est le produit d'une politique hostile profondément ancrée que les États-Unis mènent depuis plus d'un demi-siècle à l'égard de la République populaire démocratique de Corée. Autrement dit, puisque le gouvernement actuel des États-Unis, qui a pris l'habitude de rejeter notre système, cherche à se débarrasser par la force de la République populaire démocratique de Corée tout en la désignant comme une partie de « l'axe du mal » et comme une cible d'attaques nucléaires préemptives, la République populaire démocratique de Corée n'a pas d'autre choix que de posséder une arme de dissuasion nucléaire.

La paix est très précieuse aux yeux de notre peuple qui, depuis plus d'un demi-siècle, connaît la douleur poignante d'une division nationale imposée sous la contrainte par des forces extérieures et la menace constante de la seule superpuissance du monde.

Notre peuple aspire à la paix plus qu'aucun autre, mais il ne mendiera jamais la paix. La paix qu'il veut bâtir est la paix d'une vie indépendante, non pas la paix des esclaves privés de liberté.

L'affrontement dans la péninsule coréenne aujourd'hui est, en son fond, un affrontement entre les forces étrangères qui font irruption dans la demeure d'autrui et les propriétaires de cette demeure qui luttent pour la défendre.

La capacité de dissuasion nucléaire de la République populaire démocratique de Corée constitue un moyen légitime de défense pour contrer la menace nucléaire grandissante des États-Unis et pour régler de façon pacifique la question nucléaire entre notre pays et les États-Unis par le biais du dialogue et de la négociation.

Si les États-Unis renonçaient dans la pratique à leur politique hostile à l'égard de la République populaire démocratique de Corée, notamment en mettant fin à leurs menaces nucléaires, la République populaire démocratique de Corée serait disposée à mettre au rebut son arme de dissuasion nucléaire.

Partant de cette position, le Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée a proposé un ensemble de solutions étayées par le principe de la parole et de l'action réciproques visant à parvenir à un règlement pacifique de la question nucléaire. Comme premier pas dans ce sens, nous avons proposé « la formule graduée de la récompense contre le gel ».

À cet égard, lors de la troisième série de pourparlers des six parties en juin dernier, les pays concernés ont convenu qu'il était important pour les deux côtés d'adhérer au principe d'un mot pour un mot, un acte pour un acte » et à l'approche des « mesures de gel correspondantes », et ainsi de parvenir à un accord.

La formule de la « récompense contre le gel » prévoit que la République populaire démocratique de Corée gèle toutes les installations liées aux armements nucléaires et la production résultant de leur exploitation, à condition que les États-Unis renoncent à leur politique hostile, en particulier à leur exigence concernant le démantèlement complet, vérifiable et irréversible de notre programme nucléaire et qu'ils lèvent en même temps leurs sanctions économiques et leur blocus contre la République populaire démocratique de Corée, qu'ils effacent la République populaire démocratique de Corée de leur liste des garants du terrorisme et participent à un plan de compensation en énergie portant sur deux millions de kilowatts.

Étant donné que la situation actuelle est caractérisée par des relations hostiles et une méfiance extrême entre les deux pays, nous avons l'intention, par cette proposition, de renforcer la confiance mutuelle et, à terme, de régler radicalement la question nucléaire en répondant aux préoccupations des uns et des autres et en satisfaisant progressivement aux exigences respectives sur la base d'actions simultanées.

Le processus de « la récompense contre le gel » serait une mesure propre à renforcer la confiance entre la République populaire démocratique de Corée et les États-Unis. La confiance ne sera possible que si les États-Unis nous récompensent pour imposer un gel.

Il est naturel que tout ait un début et suive un certain ordre. De ce point de vue, notre gel sera le premier pas en direction d'un démantèlement de notre programme nucléaire. Bien sûr, le gel sera suivi d'une vérification objective.

Afin de démontrer encore plus clairement notre volonté de démanteler l'arme nucléaire de dissuasion, nous avons l'intention d'inclure dans notre gel un arrêt de la fabrication, des essais et des transferts d'armes nucléaires. Les États-Unis, cependant, ne tenant pas compte de l'entente et de l'accord communs conclus lors du troisième cycle de pourparlers entre les six parties, ont intensifié leurs agissements d'hostilité grandissante à l'égard de la République populaire démocratique de Corée, annonçant même ouvertement qu'il n'y aura pas de récompense pour le gel et le démantèlement de nos installations nucléaires. Tout récemment, les États-Unis ont adopté un projet de loi sur les droits de l'homme en Corée du Nord, et ont ainsi rendu légal de prêter un appui financier et matériel aux efforts visant à renverser notre système et de forcer des pays tiers à le faire.

Les États-Unis sont allés jusqu'à calomnier et avilir les dirigeants suprêmes de leur partenaire au dialogue. Ils nous forcent également à nous désarmer comme une nation vaincue, s'efforçant ainsi d'imposer d'abord un démantèlement de notre programme nucléaire, et ensuite de renverser notre système par le biais d'un démantèlement complet, véritable et irréversible. Par conséquent, la base des négociations, qui ne se rapprochaient guère d'un règlement de la question nucléaire, a été complètement détruite. Si les États-Unis veulent pacifiquement coexister avec la République populaire démocratique de Corée en abandonnant leur politique hostile, il faudra résoudre la question nucléaire de manière appropriée.

Concernant les pourparlers à six, la République populaire démocratique de Corée estime également qu'il convient de les reprendre. Cependant, la politique de plus en plus hostile des États-Unis et les expériences nucléaires clandestines qui ont été récemment révélées en Corée du Sud constituent d'importants obstacles à la poursuite des pourparlers. Étant donné la gravité de cette situation, alors que la base des négociations a été complètement détruite et que les expériences nucléaires secrètes en Corée du Sud n'ont pas été encore éclaircies, nous ne sommes pas en mesure de participer aux pourparlers visant à examiner le programme d'armes nucléaires. Par

conséquent, si nous voulons que les pourparlers à six reprennent, la base de ces pourparlers qui a été détruite par les États-Unis doit être reconstituée, et il faut entièrement dissiper le secret entourant les expériences nucléaires conduites en Corée du Sud.

Je saisis cette occasion pour remercier les États Membres de l'Organisation des Nations Unies pour leur appui actif et pour leur compréhension à l'égard de notre position de principe. J'espère qu'ils continueront de contribuer au règlement pacifique de la question nucléaire entre la République populaire démocratique de Corée et les États-Unis en continuant d'adopter une démarche équilibrée.

Pour que l'ONU remplisse sa mission en faveur de la paix et de la sécurité internationales et du développement socioéconomique, elle devrait jouer un rôle de chef de file face aux grandes questions internationales, conformément aux objectifs et aux principes de la Charte. À cette fin, l'ONU ne devrait plus tolérer l'unilatéralisme et l'arrogance, qui constituent une grave violation de la Charte et du droit international existant. Les différends doivent être réglés pacifiquement grâce au dialogue et aux négociations, et rien ne saurait justifier le recours unilatéral à la force, comme une invasion armée d'États souverains.

En outre, l'Organisation devrait être démocratisée de façon que toutes les questions internationales soient réglées dans l'intérêt commun de tous les États Membres. Notre délégation estime que l'Assemblée générale devrait être habilitée à examiner et approuver les résolutions du Conseil de sécurité relatives à des sanctions et à l'emploi de la force affectant directement la paix et la sécurité internationales.

La réforme du Conseil de sécurité devrait être entreprise de façon à permettre la pleine représentation et la prise en compte des intérêts des pays non alignés et des autres pays en développement – qui représentent l'écrasante majorité des États Membres – et à contribuer à un règlement équitable des différends. En outre, des mesures pratiques devraient être adoptées pour aider activement les pays en développement dans leurs efforts visant à réaliser un développement durable, en renforçant le rôle de l'ONU et de ses organes affiliés dans les domaines socioéconomiques.

Le Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée continuera à l'avenir de percevoir l'indépendance, la paix et l'amitié comme les

principaux idéaux de sa politique étrangère et de renforcer ses relations amicales et de coopération avec tous les États Membres de l'ONU, qui respectent la souveraineté de notre pays et qui contribuent activement aux efforts internationaux destinés à établir un nouvel ordre mondial juste et équitable.

**Le Président** : Je donne à présent la parole à S. E. M. Radnaabazaryn Altangerel, chef de la délégation de la Mongolie.

**M. Altangerel** (Mongolie) : Je vous adresse, Monsieur, les plus sincères félicitations de ma délégation à l'occasion de votre élection à la présidence de la cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Je suis convaincu que, sous votre conduite, cette session remplira sa mission avec succès.

L'année qui s'achève aura été une réelle mise à l'épreuve. La communauté internationale a dû faire face à une série de terribles défis tels que des attentats terroristes, la menace de prolifération d'armes de destruction massive, de violents conflits intérieurs, la poussée de maladies infectieuses, des catastrophes naturelles, combinées à une pauvreté et à une famine persistantes ainsi qu'à des urgences humanitaires.

En outre, la guerre en Iraq et ses conséquences ont marqué de leur empreinte durable le tissu des relations internationales au Moyen-Orient et dans le monde entier. Les divisions amères ainsi créées quant à la manière d'assurer notre sécurité collective face au terrorisme et à la menace de prolifération des armes de destruction massive ont été un défi et une épreuve pour les Nations Unies. Il est agréable de constater qu'en ces temps difficiles, l'Organisation mondiale s'est montrée capable de s'imposer à nouveau comme « l'indispensable maison commune de l'ensemble de la famille humaine ».

Pour faire de l'Organisation des Nations Unies un instrument plus efficace dans la réalisation de toutes les priorités identifiées dans la Déclaration du Millénaire, les dirigeants du monde se sont engagés à prendre une série de mesures vigoureuses pour réformer l'Organisation en vue de la rendre plus capable de relever l'ensemble des défis à venir. La réforme de l'ONU Unies exigera de concevoir des approches réellement novatrices et un engagement sans faille des États Membres. À ce propos, ma délégation attend avec grand intérêt le rapport du Groupe de personnalités de haut niveau sur les menaces, les défis

et les changements qui sera soumis à l'Assemblée générale, et les recommandations du Secrétaire général.

Par ailleurs, ma délégation se félicite du dévouement et des efforts inlassables dont a fait preuve M. Julian R. Hunte, Président de la cinquante-huitième session de l'Assemblée générale afin de revitaliser cet organe. Les résolutions 58/126 et 58/316 adoptées sous son habile conduite se sont avérées de loin les décisions les plus abouties de ces 10 dernières années. Toutes significatives qu'elles soient, nous devons cependant viser plus haut et travailler avec vigueur pour encore réaffirmer la position centrale de l'Assemblée générale en tant qu'organe principal de délibération, de législation et de représentation de l'Organisation Nations Unies, et cela de manière à lui permettre de jouer ce rôle encore efficacement.

S'agissant de la réforme du Conseil de sécurité, je voudrais m'associer aux orateurs précédents et insister sur le fait que sa composition a depuis longtemps cessé de refléter les réalités géopolitiques du monde actuel. La Mongolie réaffirme son soutien à un élargissement juste et équitable du Conseil de sécurité en augmentant le nombre des sièges tant permanents que non permanents, tout en garantissant la représentation des pays en voie de développement et des pays développés. À ce propos, mon gouvernement soutient les aspirations légitimes des pays tels que le Japon, l'Allemagne et l'Inde qui sont désireux et capables d'assurer une plus grande responsabilité dans la maintien de la paix, de la sécurité et du développement internationaux. À notre avis, l'Amérique latine et l'Afrique devraient aussi se voir offrir des sièges permanents au Conseil. À notre avis, l'Amérique latine et l'Afrique devraient aussi se voir offrir des sièges permanents au Conseil. Cependant, l'élargissement n'est pas un but en soi : le Conseil de sécurité élargi doit être parfaitement outillé pour réagir efficacement aux crises et aux conflits du nouveau millénaire. Nous considérons également que le droit de veto doit être entièrement revu et qu'un effort doit être consenti pour faire du Conseil de sécurité une institution plus démocratique grâce à une plus forte responsabilité et une plus grande transparence de son travail.

Tous s'accordent à dire que l'examen de haut niveau de la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le développement auquel nous procéderons l'année prochaine, alors que nous célébrerons aussi le sixième anniversaire des Nations Unies, devra

nous amener à prendre des décisions audacieuses pour l'avenir, afin que la famille des nations puisse atteindre les objectifs ambitieux et néanmoins accessibles de la Déclaration du Millénaire en faisant preuve d'une solidarité authentique, de responsabilités partagées et d'un partenariat efficace.

Dans son allocution de la semaine dernière, le Secrétaire général a insisté sur la nécessité de faire respecter la primauté du droit aussi bien au plan national qu'international. La Mongolie croit fermement que la primauté du droit et le multilatéralisme sont les principes fondamentaux des relations internationales du XXI<sup>e</sup> siècle. Nous ne pouvons nous permettre d'hésiter ou d'échouer dans leur réalisation. La valeur du droit international, seul cadre viable de règles gouvernant le comportement et l'interaction entre les États, ne doit jamais être jugée à l'aune de perspectives et d'objectifs à court terme, pas plus que ne doivent être contestées les vertus du dialogue et de la prise de décision collective. Le fait de violer ces principes, même partant des meilleures intentions, constitue un danger. Rappelons-nous que l'enfer est pavé de bonnes intentions. De tels actes ne peuvent qu'avoir des effets imprévus et non désirés et, à long terme, nuire aux mécanismes et processus internationaux établis, mettant ainsi en danger l'ordre mondial actuel. Cette simple vérité s'applique à chaque aspect de la vie internationale, à commencer par la guerre contre le terrorisme et le maintien de la paix et de la sécurité en passant par la gestion du commerce international et la protection de l'environnement. En effet, tout acte illégal, une fois posé, ne manquera pas d'avoir des répercussions de loin plus lourdes que celles imaginées au départ et qui en arriveraient à compromettre l'objectif même dans lequel il aurait été commis.

L'instabilité persistante de certaines régions et la souffrance endurées par les victimes de conflits armés intérieurs sont autant de revers essayés par nos dirigeants qui s'étaient engagés dans la Déclaration du millénaire à « n'épargner aucun effort pour libérer nos peuples du fléau de la guerre, qu'il s'agisse de guerres civiles ou des guerres entre États ». La violence et la haine qui se sont propagées dans la région du Darfour au Soudan en sont un tragique exemple.

Au Moyen-Orient, la Mongolie constate avec tristesse l'absence de progrès sur la voie du règlement pacifique du conflit israélo-palestinien. Nous appelons les deux parties à faire preuve de la plus grande retenue

et appuyons les efforts du Quatuor dans le cadre de l'application de la Feuille de route.

La Mongolie est également préoccupée par la situation sécuritaire en Iraq. La fin de l'occupation et la restauration officielle de la souveraineté iraquienne, le 28 juin dernier, sont à saluer. Pourtant l'insécurité et la violence continuent de faire rage, risquant ainsi de compromettre les efforts de la communauté internationale pour amener la paix, la sécurité et la stabilité dans le pays. La Mongolie soutient sans réserve le processus politique fondé sur les résolutions 1483 (2003) et 1546 (2004) du Conseil de sécurité de l'ONU, ainsi que les décisions prises par le gouvernement intérimaire en vue de convoquer une conférence nationale, de créer un conseil intérimaire et de tenir des élections au début de l'année prochaine.

Les élections présidentielles et législatives en Afghanistan sont une étape importante pour un Afghanistan nouveau et démocratique. Le nombre d'électeurs inscrits, qui s'élève à plus de 10 millions, dont une partie importante de femmes, montre clairement la forte détermination du peuple afghan de reconstruire son pays. L'engagement continu de la communauté internationale reste vital pour le maintien de la paix et de la stabilité en Afghanistan et pour la promotion du processus de Bonn.

La crise nucléaire coréenne et les tensions qui en résultent sur la péninsule jettent une ombre sur l'ensemble de l'Asie du Nord-Est. Étant un pays de cette région et ayant renoncé à l'arme nucléaire, la Mongolie défend l'idée d'une péninsule coréenne exempte de l'arme nucléaire d'autant que cela contribuerait à la réconciliation des deux Corées et, par voie de conséquence, à la paix et à la stabilité de la région. La poursuite des pourparlers à six en vue d'arriver à une solution négociée est d'une importance vitale pour le maintien de la paix et de la stabilité dans la péninsule coréenne et dans toute la région.

En effet, le renforcement de la paix et de la sécurité internationales grâce à l'appui des mesures pratiques de désarmement constitue l'une des priorités principales de la politique étrangère de la Mongolie. La campagne mondiale d'interdiction des mines antipersonnel et les efforts visant à lutter contre le commerce illicite des armes légères et de petit calibre retentissent directement sur la sécurité humaine et le développement socioéconomique dans le monde.

Fervent défenseur du démantèlement des armes de destruction massive et en particulier du désarmement nucléaire, la Mongolie considère que la mise en oeuvre pleine et entière du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, tant par les États dotés de l'arme nucléaire que par les États non nucléaires, joue un rôle central dans la promotion de la paix et de la sécurité nucléaire internationales. La Mongolie se félicite à cet égard de la résolution 1540 (2004) du Conseil de sécurité adoptée à l'unanimité au titre du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Il s'agit d'un pas significatif vers la réduction de la prolifération des armes de destruction massive, mais nous croyons également qu'un pas tout aussi considérable devrait être franchi en faveur du désarmement nucléaire avec l'entrée en vigueur rapide et l'universalisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires qui nous semblent prioritaires.

La création de nouvelles zones exemptes d'armes nucléaires et le renforcement des zones existantes doivent demeurer en tête des priorités de la communauté internationale. Mon gouvernement poursuivra ses efforts visant à institutionnaliser son statut de pays exempt d'armes nucléaires au niveau international. Ce statut, juridiquement contraignant et reconnu au plan international, pourrait en effet davantage contribuer à assurer la paix et la stabilité dans la région de l'Asie du Nord-Est et au-delà.

La guerre contre le terrorisme demeure à l'avant-plan des préoccupations de la communauté internationale. Les attentats du 11 septembre ont annoncé le début d'une mobilisation mondiale sans précédent, rassemblant nos pays, petits et grands, déterminés à combattre en front uni le terrorisme.

Et pourtant, malgré les efforts de la communauté internationale, le terrorisme, à la manière de l'Hydre de Lerne, se voit pousser de nouvelles têtes pour chacune de perdue. L'année qui s'achève n'aura pas fait exception à ce constat. Les civils ont continué d'être pris pour cible : en Iraq, où ont été visés aussi bien des Iraquiens que des étrangers; à Madrid, où des attentats ont été perpétrés contre des trains de banlieue; et en Fédération de Russie, dans une série d'attaques, la dernière étant le massacre de l'école de Beslan où des enfants sont tombés victimes d'une atrocité sans précédent.

Ces événements ont souligné une fois encore combien il est nécessaire que la communauté

internationale agisse efficacement contre le terrorisme. Les Nations Unies jouent un rôle central dans la lutte contre le terrorisme en ce qu'elles coordonnent les actions de leurs États Membres et leur fournissent un appui technique et législatif. La Mongolie appuie les efforts de revitalisation du Comité contre le terrorisme et attend avec intérêt l'entrée en opération de la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme. Elle attache aussi de l'importance à la mise au point définitive des conventions internationales en cours d'élaboration sur le terrorisme et sur le terrorisme nucléaire.

Peu importe l'urgence de la guerre contre le terrorisme, elle ne doit pas occulter d'autres problèmes qui ont un impact sur la vie quotidienne de millions de personnes, de l'extrême pauvreté et la famine à la dégradation de l'environnement et le sida en passant par la santé et l'éducation. Les disparités de développement toujours croissantes entre les pays riches et les pays pauvres, la pauvreté et le taux de chômage en augmentation dans le monde en développement et en particulier dans les pays les moins avancés, le fardeau de la dette et les inégalités commerciales nous préoccupent au premier chef. Nous considérons que le développement est un remède efficace aux maux sociaux et accordons à cet égard une importance particulière à la mise en oeuvre au niveau national, régional et international des décisions et objectifs adoptés lors du Sommet du Millénaire, et à Monterrey, à Johannesburg et à Rome.

À ce propos, ma délégation se félicite de l'adoption au plus haut niveau, le 20 septembre dernier, de la Déclaration de New York sur la lutte contre la faim et la pauvreté, dont l'objectif est de renforcer notre lutte commune pour vaincre la pauvreté et accroître le financement du développement.

La Mongolie se réjouit de l'adoption par les membres de l'Organisation mondiale du commerce du cadre de négociation pour le cycle de Doha en juillet dernier. Il s'agit d'un événement important étant donné que le Programme de développement de Doha ouvre d'importantes perspectives au développement économique et au commerce équitable. Nous continuons de militer en faveur d'un traitement spécifique et différencié qui serait réservé aux pays en développement, et en particulier aux économies petites et vulnérables dont la subsistance des populations dépend considérablement de l'octroi d'un accès total

au marché et de faibles tarifs d'importation par leurs plus grands partenaires commerciaux.

Dans un an, nos dirigeants se rencontreront en sommet ici pour examiner les progrès réalisés dans la mise en oeuvre des Objectifs du Millénaire pour le développement. En préparation à cet événement important, la Mongolie a réalisé son premier rapport national consacré à la mise en oeuvre des Objectifs du Millénaire pour le développement.

Au cours de ces dernières années, le monde a constaté un engagement nouveau envers la démocratie et la bonne gouvernance. Il y a un peu plus d'un an, la Mongolie a accueilli la cinquième Conférence internationale des démocraties nouvelles ou restaurées, par le thème principal de « démocratie, bonne gouvernance et société civile ». La Mongolie s'assure à l'heure actuelle du suivi efficace de cette conférence au niveau national et international.

À cet égard, nous nous réjouissons de l'initiative le Président des États-Unis visant à établir un fonds de la démocratie aux Nations Unies pour aider les pays à poser les bases de la démocratie en instituant l'état de droit, l'indépendance des tribunaux, la liberté de presse, le multipartisme et le syndicalisme. Ce fonds pourrait contribuer à nos efforts en vue d'un renforcement de la démocratie et de la bonne gouvernance et d'un partenariat efficace avec la société civile dans le cadre de la mise en oeuvre des Objectifs du Millénaire pour le développement.

Cette année, les Mongols ont participé aux quatrième élections législatives. Les deux forces politiques principales de notre pays, à savoir la coalition Patrie et démocratie et le Parti révolutionnaire et populaire mongol, ont remporté un nombre pratiquement équivalent de sièges au Parlement. Ces deux partis sont convenus de former un gouvernement de coalition fondé sur le principe du consensus, ce qui prouve que les valeurs et principes démocratiques ont pris fermement racine dans le sol mongol. Je n'ai aucun doute que ce gouvernement de coalition agira en faveur du renforcement de la démocratie et de la bonne gouvernance, d'une croissance économique soutenue, de la réduction de la pauvreté et du chômage ainsi que d'une politique étrangère mongole ouverte, pluridimensionnelle et active.

*La séance est levée à 13 h 15.*